



Katerine



Énigmatique et désopilant

Cahier Arts+Spectacles, page C1

Bien fêter pour la Coupe Grey

Cahier Actuel, page B1



3 2

Encore en prolongation

Cahier Sports, pages 2 à 6

MONTRÉAL | JEUDI 21 NOVEMBRE 2002 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 119^e ANNÉE > NO 33 > 76 PAGES > 6 CAHIERS | 65 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.

Le préfet de discipline de l'ADQ n'est pas sans tache

Marc Snyder forcé de démissionner pour un hold-up commis il y a 15 ans

DENIS LESSARD

QUÉBEC — L'homme de confiance de Mario Dumont pour vérifier l'intégrité des aspirants candidats de l'Action démocratique du Québec, Marc Snyder, avait lui-même un casier judiciaire, dont il avait caché l'existence aux dirigeants de son parti.

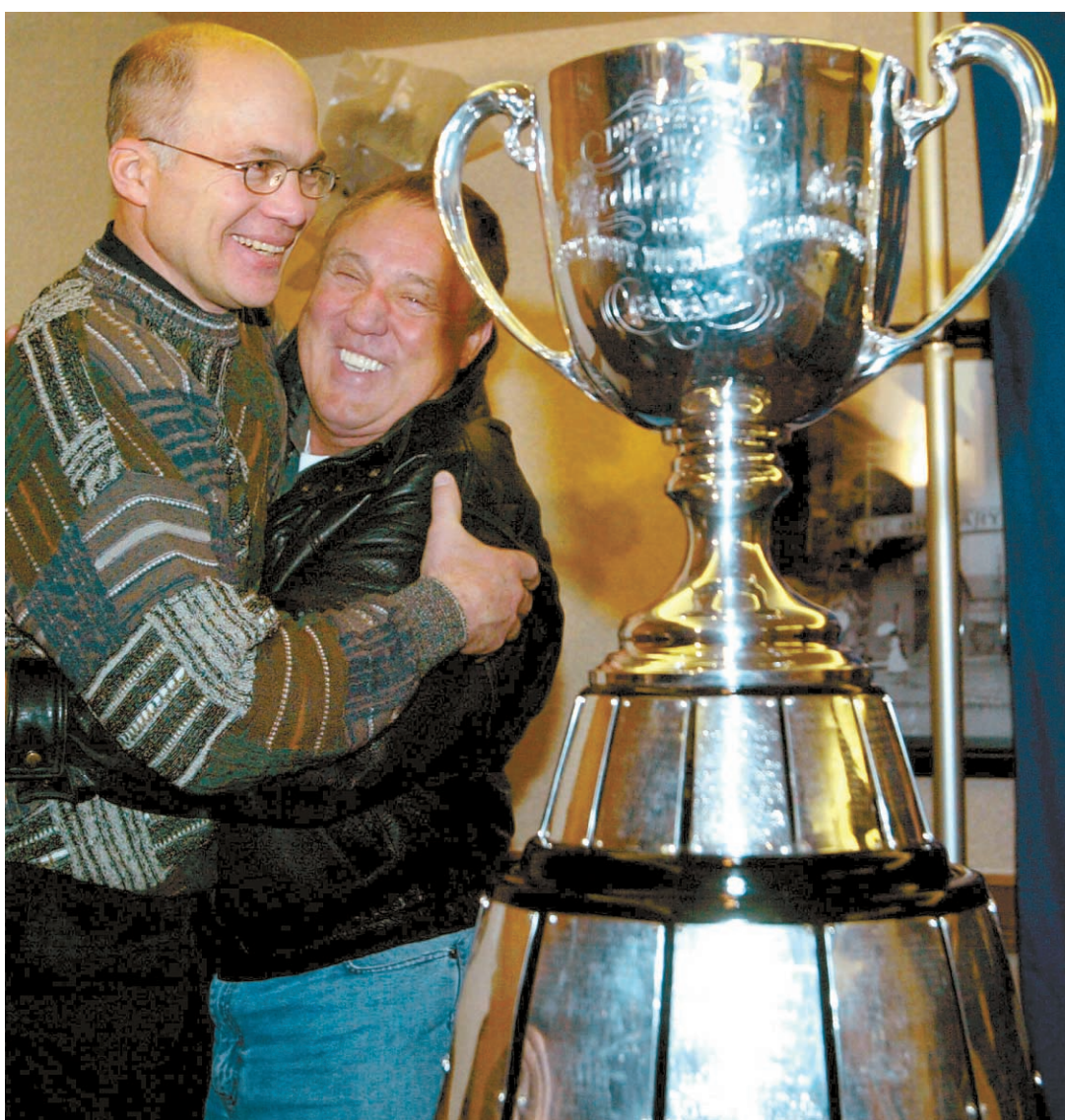
Et, quelques heures après que *La Presse* eut procédé à des vérifications auprès du cabinet de Mario Dumont hier, M. Snyder a démissionné de son poste de « responsable du recrutement » à l'ADQ.

« C'est un coup triste pour le parti, ce sont des fautes selon moi expiées après 15 ans », a soutenu en soirée Jean-Claude Gagnon, responsable de l'organisation électorale du jeune parti. Il a toutefois rapidement reconnu qu'il aurait souhaité que M. Snyder informât ses collègues de ses antécédents judiciaires — un hold-up dans un dépanneur en 1987 — d'autant plus qu'il avait précisé le mandat de s'assurer que les futurs candidats du parti soient inattaquables du point de vue de l'intégrité.

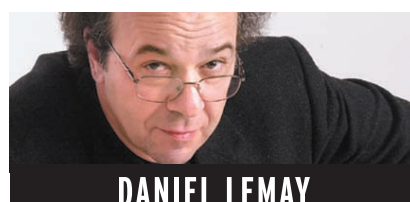
Relancé hier et visiblement ébranlé, Mario Dumont a refusé de commenter, demandant d'abord «quelque jours» pour prendre une décision. Informé de la publication du reportage ce matin, son cabinet a confirmé hier soir la « mutation » de M. Snyder. M. Dumont fera des commentaires aujourd'hui, en marge d'un discours à la chambre de commerce de Montréal.

Voir ADQ en A2

LA FIÈVRE MONTE À EDMONTON



Les entraîneurs des Eskimos et des Alouettes, Tom Higgins (à gauche) et Don Matthews, se sont donné une chaleureuse accolade hier près de la convoitée Coupe Grey. Mais dimanche sur le terrain d'Edmonton, leurs équipes ne se feront aucun cadeau. Nos informations dans le cahier Sports, pages 5, 8, 9 et 15.



DANIEL LEMAY

À LA COUPE GREY

Les « Esks » souhaitent quand même du froid!

EDMONTON, Alberta — Si Edmonton, gardant sa latitude autour du 55^e parallèle, se transportait au Québec, on retrouverait la « Florence du Nord » quelque part entre Wabush et Schefferville. Loin et pas chaud, « Edmonotone », diraient encore, méchants mais forts en calembour, les Québécois qui n'y auraient bien sûr jamais mis les pieds. Quand Montréal est occupé à sortir de son premier pied de neige, il doit bien en avoir quatre ou cinq pieds là-bas...

Le fait est que, au moment où s'écrivent ces lignes, Edmonton marche encore sur le gazon et sort manger le midi en manches de chemise, souriante à 10 degrés Celsius.

Voir FROID en A2

Chrétien met le holà au rappel des alliés contre l'Irak

Seule l'ONU peut autoriser une intervention, a-t-il lancé en réponse à Bush

PRAGUE — Avant même que ne commence officiellement aujourd'hui le sommet de l'OTAN, George W. Bush, s'est lancé dans une véritable croisade hier afin de s'assurer à l'avance de l'appui de tous les membres de l'Alliance à une intervention militaire contre l'Irak.

Ces sorties publiques du président des États-Unis ont créé un vif malaise au sein de plusieurs délégations, dont celle du Canada.

Le premier ministre Jean Chrétien a réagi poliment, mais fermement en point de presse à ces pressions indirectes, mais répétées de M. Bush, en affirmant que la



GILLES TOUPIN

envoyé spécial

AU SOMMET DE L'OTAN

position du Canada n'avait pas changé, que la participation du Canada à une guerre contre l'Irak dépendrait uniquement du respect ou du non-respect par

Bagdad de la résolution 1441 de l'ONU.

M. Chrétien a donc refusé, comme la plupart de ses partenaires de l'OTAN, de s'engager à l'avance auprès de Washington à participer à une offensive contre l'Irak.

Le chef du gouvernement canadien estime qu'il appartient à l'ONU seule d'autoriser une intervention militaire en Irak. « Nous déciderons à ce moment si nous voulons participer, oui ou non. », a-t-il conclu.

Voir CHRÉTIEN en A2

MON CLIN D'OEIL STÉPHANE LAPORTE

La santé a besoin de 1,8 milliard de dollars. La Banque Royale a enregistré des profits de 2,9 milliards. Où est Robin des bois quand on a besoin de lui ?

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles	C1-C8	Loteries	A2, A8
- télévision	C2	Monde	A11-A13
Bandes dessinées	E2	Mots croisés	E2, S12
Bridge	E8	Mot mystère	E2
Décès	E6, E7	Petites annonces	E4
Éditorial	A16	- immobilier	E4, E5
Étes-vous		- marchandises	E5
observateur?	E4	- emplois	E5
Feuilleton	E2	- automobile	E5-E8
Forum	A15, A17	- affaires	D2
Horoscope	E6	Politique	A7, A8
La Presse Affaires	DT-D18	Quoi faire	D16

MÉTÉO

Percées de soleil
Maximum 8 > minimum 2



6 21924 98765 1

| SANG CONTAMINÉ |

La Croix-Rouge, un laboratoire et quatre médecins inculpés

JOËL-DENIS BELLAVANCE et ANDRÉ DUCHESNE

LA MINISTRE de la Santé, Anne McLellan, refuse d'entendre le programme de compensation financière aux Canadiens infectés de l'hépatite C avant 1986 et après 1990, malgré la décision de la GRC de porter 32 accusations criminelles contre la Croix-Rouge, quatre médecins et une compagnie pharmaceutique des États-Unis dans la foulée du scandale du sang contaminé.

M^{me} McLellan s'est montrée on ne peut plus claire hier à ce propos, malgré les vives critiques lancées par l'opposition et par des victimes qui n'ont pas droit au programme d'aide financière mis sur pied par Ottawa en 1998 et doté d'une enveloppe de 535 millions.

« Nous n'avons pas l'intention de revoir notre décision. Il serait aussi inopportun pour qui que ce soit de commenter cette affaire puisque des accusations viennent d'être portées. Ces questions seront réglées devant les tribunaux », a déclaré la ministre au cours de la période de questions à la Chambre des communes.

Le chef du Parti conservateur, Joe Clark, l'a immédiatement accusée de manquer de compassion à l'endroit de ceux qui ont vu leur vie basculer après avoir été infectés

cyberpresse.ca Pour en savoir davantage sur le scandale

du sang contaminé: www.cyberpresse.ca/sang

par cette maladie à la suite d'une transfusion sanguine. « C'est carrément inacceptable, a-t-il tranché. J'aimerais bien que M^{me} McLellan démontre la même compassion qu'a eue le gouvernement de l'Ontario en élargissant le programme d'aide financière à toutes les victimes. »

Le chef conservateur a rappelé que la raison invoquée par Ottawa pour justifier son refus, soit le gouvernement fédéral n'avait aucune responsabilité à l'égard des victimes infectées avant 1986, ne tient plus à la lumière des accusations déposées hier par la GRC, puisque l'enquête porte sur la période allant de 1980 à 1990.

Voir CROIX-ROUGE en A4

Un risque pour la santé

Les moisissures à l'intérieur des maisons et des édifices publics sont directement responsables de certains problèmes de santé, révèle une étude de l'Institut national de santé publique du Québec. La majorité des personnes exposées aux champignons qui se forment à la suite des infiltrations d'eau risquent d'être incommodées par une irritation des yeux, de la gorge ou du nez, mais chez les personnes plus vulnérables, ces moisissures peuvent entraîner des problèmes plus sérieux. L'une des infections les plus connues est l'aspergillose, plus fréquente dans les établissements de santé. Des hôpitaux montréalais ont d'ailleurs été aux prises avec la prolifération du champignon *Aspergillus* au cours des dernières années.

Voir nos informations en A5

Nouveau
Plan de protection* contre les bris, la perte et le vol.

PLAN DE PROTECTION

* Voir détails en succursale 3093639

GREICHE SCAFF
OPTOMÉTRISTES

Examen de la vue Verres de contact
Grand choix de montures exclusives

PARTOUT AU QUÉBEC

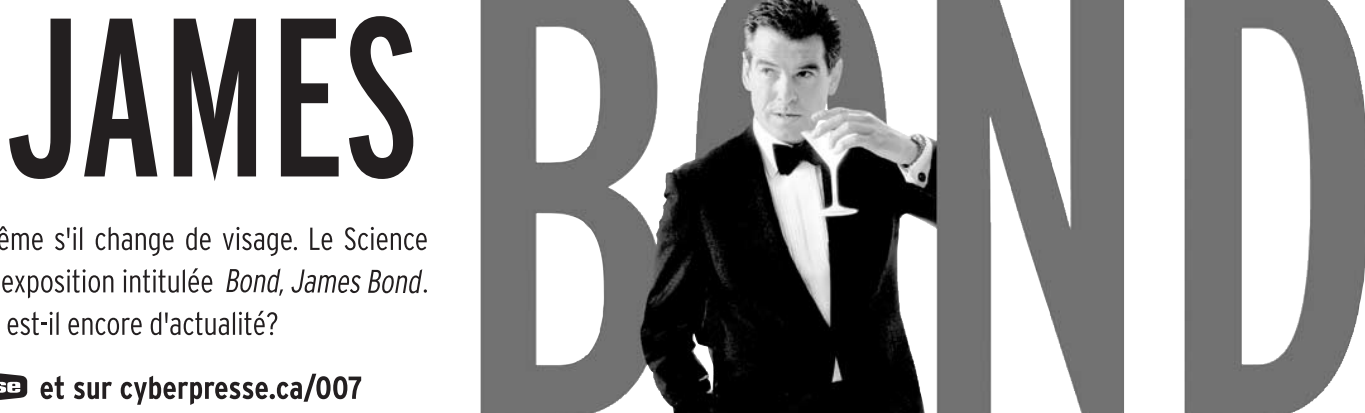
Pour renseignements, appelez
(514) 336-4444
Sans frais 1 877 667-2020

Demain dans La Presse



Demain, le cahier Actuel vous propose en textes et en photos un dossier sur l'agent secret qui éclipse tous les autres depuis 40 ans : James Bond. Femmes, voitures, luxe, gadgets, raffinement... ce héros de série B devenu superstar ne vieillit pas, même s'il change de visage. Le Science Museum de Londres lui consacre même une exposition intitulée *Bond, James Bond*. Pourquoi ce séducteur, icône des années 60, est-il encore d'actualité?

Revivez l'aventure demain dans **La Presse** et sur cyberpresse.ca/007



LOTÉRIES | LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 9-9-7 > À quatre chiffres : 2-8-8-7 | LOTO 6/49 > 21-29-32-38-40-42 Compl. : 47 > Extra : 9-6-9-8-3-4

SUITES DE LA UNE

CHRÉTIEN

Suite de la page A1

Lors de deux discours hier dans la capitale tchèque, le président Bush a demandé avec insistance aux partenaires de l'Alliance de se joindre à lui pour « désarmer Saddam Hussein ». Il a demandé que les membres de l'OTAN forment « une coalition de volontaires » qui, tout en éloignant le danger que représente Saddam Hussein, sauverait l'Alliance « de l'obscurité ». « Nous en avons assez, a-t-il clamé. Au nom de la paix, il doit désarmer. » M. Bush a ainsi parlé hier comme s'il était assuré à l'avance que Saddam Hussein ne se plierait pas aux exigences de la résolution 1441 de déclarer la totalité de ses stocks d'armements de destruction massive et de les éliminer. Il a rappelé encore une fois que Saddam Hussein avait déjà, dans le passé, violé 16 fois ses engagements.

Selon M. Chrétien, il est trop tôt pour sauter aux conclusions comme le fait M. Bush. « Si Saddam Hussein ne respecte pas la résolution, a-t-il dit, la résolution conclut qu'il pourra y avoir une attaque. S'il y a

une attaque, les Américains voudront faire l'attaque et ils demanderont à leurs alliés si oui ou non ils veulent y participer. Mais nous n'en sommes pas encore là. Je pense que cette résolution nous éloigne de la guerre plutôt que de nous en rapprocher, parce que Saddam Hussein et les Irakiens sont obligés de la prendre au sérieux. »

M. Chrétien a rappelé de plus que les décisions à l'OTAN étaient prises selon la formule du consensus. « Ce ne sont pas les Américains, ni les Britanniques ou les Français qui mènent l'OTAN et qui nous diront s'il faut aller en Irak. Ce n'est pas moi non plus. »

Le président des États-Unis a lancé son offensive hier matin lors d'une conférence de presse qui a suivi sa rencontre avec le président de la République tchèque, Vaclav Havel. En début d'après-midi, devant le Conseil atlantique de la jeunesse, il est revenu à la charge en insistant sur les « nouveaux dangers » auxquels fait face l'Alliance, sur les menaces que représentent les armes chimiques et biologiques

entre les mains de dirigeants comme Saddam Hussein. « Nous affrontons des périls jamais vus auparavant », a-t-il dit, insistant sur la responsabilité partagée, semonçant ceux qui croient qu'il suffit de regarder ailleurs pour que le problème se règle. « Excuser les agressions, a-t-il lancé, évite temporairement le conflit. Mais cela n'est pas la bonne recette pour faire la paix. »

Vaclav Havel n'a pas répondu, sinon en des termes très vagues, à la demande d'appui de M. Bush lors de leur rencontre matinale. Le chancelier Gerhard Schröder a déjà clairement signifié que l'Allemagne, même sous le parapluie de l'ONU, ne se mêlerait pas de la question irakienne. La France a aussi fait connaître depuis longtemps son désaccord sur une implication de l'OTAN en Irak et elle s'est même opposée catégoriquement à la rédaction d'un texte qui engagerait militairement l'Alliance dans l'éventualité d'un conflit.

M. Chrétien a réfuté hier l'idée que le président Bush tentait de

« détourner » le sommet en faisant de la question irakienne le premier sujet de discussion. Il a rappelé que les participants s'étaient mis d'accord à l'avance pour discuter de cette question au déjeuner de ce midi.

Mais l'objectif du sommet qui commence ce matin et qui est déjà qualifié par les hauts fonctionnaires de l'OTAN de « sommet de la transformation », est d'abord et avant tout de donner à l'organisation militaire un nouveau visage et une nouvelle vocation. En effet, outre l'élargissement dès aujourd'hui de l'Alliance à sept nouveaux membres issus de l'ancien bloc communiste, l'organisation veut aussi se doter d'une force de quelque 21 000 hommes qui pourra intervenir partout dans le monde avec des armes de pointe et à la vitesse de l'éclair contre une nouvelle menace terroriste ou contre des États belliqueux qui s'approprieraient à faire usage d'armes de destruction massive. De plus, les dirigeants des pays membres discutent aujourd'hui de la question de

l'amélioration de la capacité militaire de l'Alliance.

Ainsi, dans la foulée des événements du 11 septembre 2001, c'est une véritable opération de réanimation qu'entreprennent les pays membres afin de redonner une certaine légitimité à une organisation qui avait pratiquement perdu sa raison d'être après la chute du mur de Berlin.

D'autre part, la sécurité à Prague est omniprésente avec quelque 15 000 agents de police mobilisés, les écoles fermées, les rues bouclées et des vols de F-15 et F-16 américains qui assurent la sécurité au-dessus de la ville. Quelques centaines de manifestants se sont rassemblés pacifiquement aujourd'hui sur la grande place centrale bien entourés par le service d'ordre.

Les sept nouveaux membres qui sont accueillis aujourd'hui au sein de l'Alliance sont la Bulgarie, la Lettonie, l'Estonie, la Lituanie, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovaquie.

ADQ

Suite de la page A1

Joint hier, M. Snyder — après un long silence embarrassé au bout du fil — avait d'abord soutenu ne pas voir en quoi ces révélations l'obligeaient nécessairement à quitter son poste: « Tout n'est pas blanc ou noir... » Il s'est ravisé dans une déclaration écrite en soirée: « J'ai commis une erreur de jeunesse qui revient me hanter, j'en assume la responsabilité. »

« Désolé de la mauvaise position » dans laquelle il a placé le chef (Mario Dumont) et le parti, il a demandé d'être relevé de sa responsabilité, et d'être « muté » à d'autres fonctions qui restent à préciser, a dit M. Gagnon.

« J'ai vu sa face »

En octobre 1987, alors âgé de 18 ans, M. Snyder avait plaidé coupable à une accusation de vol qualifié. Masqué, armé d'un couteau et aidé d'un complice, il avait perpétré un hold-up dans un dépanneur Provi-Soir de Tracy, près de Sorel, sa ville natale. Brandissant son arme, il avait conduit le jeune caissier dans l'arrière-boutique de l'établissement pendant que son complice, François Gauthier, s'emparait du contenu de la caisse, soit 114 \$.

Hier, M. Gagnon a soutenu qu'on lui avait

expliqué que les deux malabars avaient seulement fait semblant d'être armés. Les rapports de police et un témoin sont pourtant d'un tout autre avis.

« J'ai vu sa face à la télé il y a deux ou trois semaines, je l'ai reconnu tout de suite. Ce n'est pas du tout le même gars qu'à l'époque, mais je le reconnaîtrais parmi 100 personnes », a déclaré à *La Presse* Sylvain Dandonneault, le caissier qui se trouvait au dépanneur dans la nuit du 1^{er} octobre 1987.

Le hold-up « n'a pas été violent », aucun coup n'a été échangé. « Mais avoir devant soi un couteau Rambo avec une lame de plus de six pouces... c'est pas un canif, cela fige un peu », a dit M. Dandonneault.

M. Snyder n'a pas demandé par la suite son pardon — il n'avait pas été incarcéré. Sa peine avait été de 120 heures de travaux communautaires et de trois ans de probation.

Dans sa déclaration écrite à la police en 1987, le jeune Snyder avait avoué avoir préparé le coup pendant deux ou trois jours — les deux compères avaient même songé à récupérer la cassette de la caméra vidéo du magasin pour ne pas être identifiés. Pas question de stupéfiants: « J'étais cassé et je voulais faire de l'argent », avait expliqué le jeune prévenu à la police. Naïfs, les deux

jeunes s'étaient fait épingler quelques jours plus tard, parce qu'ils s'étaient vantés de leur larcin devant des camarades de cégep, a dit l'ancien employé du dépanneur.

Patte blanche

La vérification de *La Presse* auprès des dirigeants de l'ADQ a eu l'effet d'un coup de tonnerre au sein du parti.

Car, pour éviter d'être embarrassée par des candidatures discutables aux prochaines élections, l'ADQ venait tout juste d'annoncer qu'elle comptait exiger des futurs candidats une contribution spéciale de 1000 \$ pour justifier leur candidature à des vérifications judiciaires. Tout récemment, un autre ancien vice-président de l'ADQ, Guy Pilon Jr, avait été condamné à une amende de 4000 \$ pour avoir contrevenu à la loi sur le financement des partis politiques. Quelques jours plus tôt, le président de l'ADQ dans Berthier avait démissionné après que *La Presse* eut posé des questions sur ses antécédents judiciaires.

Depuis le début du mois, sur le site Internet de l'ADQ, le nouveau président du parti, Guy Laforest, souligne: « Je veux être clair, aucune manoeuvre laissant planer un doute sur l'éthique au sein de notre parti ne saurait être tolérée. » « C'est la règle générale », a dit l'universitaire joint chez lui. Il a refusé de commenter un cas particulier.

Militant adéquate de la première heure, Marc Snyder avait quitté les jeunes libéraux en août 1992, en même temps que Mario Dumont, Éric Montigny, Marie Grégoire et Jean-Luc Benoit. Il était vice-président de l'ADQ jusqu'à tout récemment. Début octobre, il avait même dit publiquement réfléchir à sa candidature à la présidence, mais il s'est ensuite désisté au profit de Guy Laforest.

Dans la jeune trentaine, M. Snyder est aussi un vieux routier dans la vie publique montréalaise — il avait été porte-parole du conseil de Montréal sous Jean Doré, puis attaché de presse de l'ex-policier Jacques Duchesneau, au cours de sa campagne ratée contre Pierre Bourque.

Hier, M. Snyder a reconnu avoir souvent songé aux conséquences de son geste si celui-ci devenait connu. « J'y pensais souvent, depuis des années... », a-t-il dit, expliquant que même ses amis les plus proches n'avaient rien su de ces déboires.

Ami depuis 10 ans de M. Snyder, Jean-Luc Benoit, attaché de presse de M. Dumont, était visiblement assommé devant ces faits. « Il y avait peut-être eu des rumeurs, mais rien de précis et, comme on entend tellement de choses en politique, personne n'y avait prêté attention », a-t-il dit.

FROID

Suite de la page A1

Que de galants sandwiches partagés sur les rives de la rivière North Saskatchewan qui, à l'instar de ses compagnes d'eau douce du monde entier, ne gèle qu'à zéro.

Les Eskimos, toutefois, n'aiment pas cet été indien qui n'en finit plus et qui risque de leur faire perdre ce qu'on pourrait appeler l'avantage de la glace. Les Eskimos, c'est l'équipe de football d'Edmonton. Ils représentent l'ouest du Canada dans le match de la Coupe Grey, emblème du championnat de la Ligue canadienne de football, où les Alouettes de Montréal défendront dimanche l'honneur non seulement du Québec, mais de tout l'Est canadien. Les « Esks », comme on les appelle ici, aimeraient bien que le mercure plonge, préférablement dans le grésil ou la grêle, que le Commonwealth Stadium disparaisse dimanche sous un immense blizzard. Dans leur tête, parce qu'ils sont les Eskimos, ils se croient avantagés par des conditions climatiques extrêmes, même si la moitié de leur équipe se compose — comme toutes les équipes de la Ligue canadienne — d'Afro-Américains n'appréciant qu'avec modération les rigueurs de l'hiver canadien.

Même la publicité de l'événement semble déplacée, au su du temps doux. « Grey Cup 2002 - Wild'n'Woolly », dit une immense pancarte à l'aéroport, où le personnel de sécurité ne marche pas sur les dents. Folle, la semaine de la Coupe Grey l'est toujours un peu.

Emmitouffée de laine? Pas sûr que ce soit nécessaire cette année, Environnement Canada annonçant un sympathique 5 Celsius pour dimanche. Ce qui tue aussi l'autre « ligne » promotionnelle, « Grey Cup '02 Party - Hot Dogs, Frozen Buns », « chiens chauds, culs gelés »...

Quoi qu'il en soit, Edmonton semble prête pour le gros party de la Coupe Grey. Les Edmontoniens ne vous le diront pas, mais cette « Canadian extravaganza » que sont les festivités de la Coupe Grey, le Canada la doit à... Calgary. Oui, la métropole de l'Alberta, la richarde du Sud, la ville olympique... Edmonton et Calgary, voyez-vous, c'est un peu comme Montréal et Québec. Edmonton est la capitale provinciale, avec tous ses droits et privilèges. Mais c'est à Calgary que ça se passe le plus.

Chris, coupe Longueuil et chapeau de cow-boy, vit à Kitchener, en Ontario, mais a grandi à Edmonton; il a pris la semaine pour venir encourager ses « Esks » et s'envoyer un peu de broue dans le toupet. « Oui, les gens de Calgary nous prennent un peu pour des habitants, du monde de la campagne, si tu veux. Nous, on les trouve frais. Quand les Eskimos jouent contre les Stampeders, ça se lance de la bière dans les gradins, pas beau pantoute! Mais depuis quelques années, on les plante, c'est ça qui compte. »

En 1948, ce sont les Stampeders qui avaient représenté l'Ouest dans

le match de championnat, présenté à Toronto. Deux trains de fans étaient débarqués dans la « Queen City » avec leurs chapeaux de cow-boy... et leurs chevaux dont ils ne descendaient pas, même pour entrer dans le hall de l'hôtel. Avant de gagner la coupe, ils avaient viré la ville à l'envers et l'imaginaire canadien en avait été frappé: les « célébrations » de la Coupe Grey étaient nées.

Des célébrations « sanctionnées par le Vatican », écrivait hier avec humour le chroniqueur artistique de *l'Edmonton Journal*, qui souhaitait la bienvenue aux visiteurs. « On a un genre de problème identitaire, ici à Edmonton. Contrairement aux autres villes de l'Ouest — Calgary, Vancouver, Victoria — qui se disent les meilleures, nous, dans ce bourg, on se demande si on a le droit de vivre... Mais, souligne Alan Kellogg, Edmonton (un million d'habitants) affiche un des plus hauts rythmes de croissance en Amérique du Nord, son centre-ville reprend vie et n'avez crainte, la Coupe Grey est entre bonnes mains. Comme l'étaient les Jeux du Commonwealth (qui ont laissé le stade du nom) à la fin des années 80 et, plus tard, les Championnats du monde d'athlétisme.

Edmonton peut aussi s'illustrer hors des grands axes. À preuve ce 10^e festival « Loud'n'Queer » qui commence demain: Gay Cup 2002 (pas sanctionné par le Vatican bien que certains cardinaux pourraient entrer dans la parade).

Plus hot qu'on pense, Edmonton.

BAUME & MERCIER

GENEVE · 1830



Hampton Spirit
COURBES PRONONCÉES ET LIGNES DROITES
SCULPTÉES DANS L'OR OU DANS L'ACIER.
PRÉSENTÉE EXCLUSIVEMENT SUR BRACELET
EN PEAU D'ALLIGATOR.
www.baume-and-mercier.com

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978

2020 rue de la Montagne, Montréal • (514) 845-4651

ACTUALITÉS

Centre professionnel de soins capillaires
PERTE DE CHEVEUX : 13 ans d'expertise
 hommes
 femmes
 tout âge
 + Stress +
 Problèmes
 de santé
 chroniques

Micheline Grimard
 infirmière +
 naturopathe

CSC 154 émissions de radio
 (514) 289-9762

Clinique Santé Capillaire



Face à la marée noire causée par le naufrage du pétrolier *Prestige*, les pêcheurs du port de Muros, dans le nord de l'Espagne, ont mis les bouchées doubles dans leur récolte de moules.

LE NAUFRAGE DU *PRESTIGE*

Le Portugal en état d'alerte

Agence France-Presse

LISBONNE — Les autorités portugaises restaient hier en état d'alerte pour prévenir une éventuelle pollution des côtes nord, à la suite du naufrage du pétrolier *Prestige* au large de la Galice (nord-ouest de l'Espagne), mais le danger semblait pour le moment écarté.

« Aujourd'hui le vent souffle du sud, déplaçant la nappe de pétrole vers le nord en direction de la côte espagnole », a déclaré aux journalistes le directeur technique de l'Institut hydrographique portugais, le commandant Augusto Ezequiel.

Selon les prévisions météorologiques pour les six prochains jours, le vent devrait continuer à souffler du sud, son orientation habituelle à cette époque de l'année, a-t-il indiqué.

Mais le gouvernement continuait à se préparer au pire.

Le premier ministre José Manuel Durao Barroso a déclaré aux journalistes en se rendant au parlement que le gouvernement « prenait toutes les mesures » pour préserver la côte, soulignant que, pour le moment, les vagues et le vent peuvent faire plus que les gouvernements

pour éviter le pire. Le gouvernement a établi une unité de crise, sous la direction du ministre de la Défense, qui a dressé un plan d'urgence prévoyant les mesures à prendre à cas de marée noire.

Selon ce plan, les efforts devraient se concentrer sur le nettoyage le plus rapide possible des zones côtières affectées, compte tenu des mauvaises conditions météorologiques qui devraient rendre très difficile l'enlèvement du fioul en mer.

« Il n'y a aucun bateau au monde, aussi perfectionné soit-il, qui puisse lutter contre la pollution dans ces conditions », a déclaré hier soir le ministre de la Défense Paulo Portas à la télévision publique RTP.

Le gouvernement a identifié des zones prioritaires, telles que des ports, des plages touristiques et la réserve naturelle d'Espôsende (nord), qui abrite plus de 100 espèces d'oiseaux migrateurs.

M. Portas a indiqué lors d'une session extraordinaire du Parlement dans la soirée que son ministère était prêt à affecter 550 soldats au nettoyage des plages.

Kyoto n'entraînerait pas de hausses d'impôts

CHARLES CÔTÉ

APPLIQUER AU CANADA le protocole de Kyoto n'entraînera pas de hausses d'impôts, mais la lutte contre les changements climatiques impliquera des dépenses importantes, en particulier dans les infrastructures de transport et dans des partenariats avec les provinces, à l'intérieur des capacités fiscales actuelles du gouvernement fédéral.

C'est ce qui ressort d'informations colligées par *La Presse* à la veille de la présentation aujourd'hui aux Communes de la nouvelle version du *Plan fédéral sur les changements climatiques*.

Cette nouvelle version va venir préciser quelques-unes des mesures qu'Ottawa mettra de l'avant pour réduire les émissions canadiennes de gaz à effet de serre (GES) et ainsi atteindre les objectifs de Kyoto.

Le plan proposera aux Canadiens de devenir les plus perfectionnés au monde quant à leur utilisation de l'énergie. Actuellement, ils sont parmi les citoyens les plus énergivores de la planète.

Le gouvernement estime que les consommateurs devront réduire leurs émissions individuelles de GES d'une tonne (1000 kg) environ, pour un effort total de 31 millions de tonnes. Des mesures d'encouragement à l'efficacité énergétique précises seront annoncées à cet effet aujourd'hui, en particulier dans le domaine résidentiel.

Les provinces s'attendent en outre à ce que le gouvernement fédé-

ral précise ses intentions quant au financement conjoint de mesures ciblées, par exemple dans le domaine des transports urbains.

Des mesures fiscales et réglementaires

Ottawa annoncera par ailleurs des mesures réglementaires et fiscales pour augmenter à 35 % la part d'essence vendue au pays contenant au moins 10 % d'éthanol. Cet additif à base d'alcool végétal permet de brûler plus efficacement l'essence. Cette mesure est réclamée par le Manitoba, qui se propose de distiller l'éthanol à partir de déchets agricoles.

Cependant, il faudra attendre le budget fédéral de 2003 avant de connaître la plupart des mesures initiales que proposera Ottawa. D'autres mesures seront annoncées lors de budgets subséquents.

Le protocole de Kyoto doit permettre de lutter contre le réchauffement global du climat, une conséquence prévue par la grande majorité des scientifiques de la hausse de la concentration de GES dans l'atmosphère. Le principal GES est le gaz carbonique (CO₂) qui est émis notamment quand on brûle du charbon, du pétrole ou du gaz. Par exemple, un litre d'essence brûlée produit 2,5 kg de GES.

La tendance actuelle

Le Canada s'est engagé à réduire d'ici à 2010 ses émissions de 6 % par rapport aux niveaux de 1990, soit à 571 millions de tonnes (Mt). La tendance actuelle fait que les émissions canadiennes de GES passeront à 809 Mt en 2010, principa-

lement à cause de la croissance de 40 % prévue dans trois secteurs clés : la production thermique d'électricité, les transports et la production de gaz et de pétrole.

Cette tendance est bien engagée : de 1990 à 2000, les émissions canadiennes sont passées de 600 Mt à 700 Mt environ. L'objectif de réduction par rapport aux niveaux actuels est donc de 20 % environ. Par rapport aux niveaux prévus pour 2010, l'objectif de Kyoto correspond à une réduction de 240 Mt ou 30 %.

Il reste à déterminer comment cet effort sera réparti. Soumis à d'intenses pressions de la part du milieu des affaires, le gouvernement fédéral est maintenant prêt à ne pas exiger de la part des grands émetteurs industriels un effort de réduction supérieur à 55 Mt, soit moins du quart du total.

Cet objectif sera atteint en obtenant des engagements précis par secteur industriel, contre promesse de mesures d'encouragement et de mise sur pied d'un marché pour les droits de polluer. Ces droits seront en nombre insuffisant pour accommoder la croissance de la pollution industrielle et le gouvernement estime que cela forcera l'industrie à trouver des moyens pour diminuer ses émissions. Ottawa promet en outre de ne pas pénaliser les industries qui auraient déjà réduit leurs émissions polluantes.

cyberpresse.ca Pour bien comprendre les enjeux du protocole de Kyoto, tapez : www.cyberpresse.ca/kyoto

Le Bloc accuse Martin de vouloir saborder l'accord de Kyoto par intérêt personnel

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le Bloc québécois accuse l'ex-ministre des Finances, Paul Martin, de vouloir saborder la ratification du protocole de Kyoto afin de protéger les intérêts financiers de son entreprise Canada Steamship Lines (CSL) qui est propriétaire de plusieurs navires qui transportent des marchandises telles que le charbon.

Le Bloc québécois a lancé cette accusation hier après que M. Martin eut déclaré cette semaine qu'il serait préférable que le gouvernement Chrétien reporte la ratification de cet accord afin d'établir un consensus entre Ottawa et les provinces sur cette épineuse question.

M. Martin, qui est le meneur incontesté dans la course à la succession de Jean Chrétien, a aussi précisé qu'il a toujours appuyé Kyoto et qu'il sera « enclin » à voter en faveur de sa ratification lorsque l'accord sera soumis à un vote aux Communes avant la fin de l'année.

Toutefois, le député bloquiste Bernard Bigras soutient que M. Martin a tout intérêt à ce que l'accord ne voie pas le jour compte tenu que huit des navires appartenant à CSL transportent des milliers de tonnes de charbon de la compagnie Transcor, de l'Ohio, à

chaque année, selon une compilation effectuée par le bureau de recherche du Bloc québécois à Ottawa.

M. Bigras, qui est critique de son parti en matière d'environnement, a ajouté que les dirigeants d'entreprises pétrolières, qui sont farouchement opposés à l'accord de Kyoto, sont des donateurs à la campagne au leadership de M. Martin.

Selon le député, les produits tels que le charbon et le pétrole seront moins en demande une fois que l'accord sera mis en oeuvre compte tenu qu'il encourage l'utilisation des énergies renouvelables.

« Les véritables motifs de M. Martin de vouloir retarder l'adoption de Kyoto, c'est moins par souci de transparence que par intérêts commerciaux. Les intérêts personnels de Paul Martin sont clairement en train de transcender les intérêts environnementaux du Québec et du Canada », a soutenu M. Bigras.

« Quand les intérêts personnels de Paul Martin passent avant ceux de l'environnement, nous avons un devoir de réagir et de nous assurer qu'il n'y aura pas de retard en ce qui concerne la ratification du protocole de Kyoto », a ajouté M. Bigras.

Les stratégies de M. Martin ont réagi avec stupéfaction hier devant les accusations du Bloc, soulignant

notamment que tous les avoirs que détient M. Martin ont été transférés dans une fiducie sans droit de regard dès qu'il a accédé au cabinet en 1993.

Ils ont aussi réitéré que M. Martin appuie les principes de l'accord de Kyoto, mais souhaite que le fédéral rallie les provinces à cette cause avant de le mettre en oeuvre.

« C'est de la foutaise tout cela. Nous n'avons aucune idée de ce que les navires peuvent transporter et cela n'a absolument aucune espèce d'importance dans la pensée de M. Martin. C'est tellement farfelu. Ça n'a pas de sens. C'est la preuve que ces gens n'ont pas beaucoup d'imagination », a déclaré un stratège de M. Martin qui a requis l'anonymat.

Un autre stratège a précisé que M. Martin estime important que les provinces appuient le protocole de Kyoto puisque le fédéral aura besoin de leur concours pour le mettre en oeuvre. « Il est préférable de voir le plus grand nombre d'intervenants ramer dans la même direction pour que cet accord soit un succès », a-t-il commenté. En vertu du protocole de Kyoto, conclu au Japon en 1997, tous les pays signataires doivent réduire, d'ici 2012, leurs émissions de gaz à effet de serre à 6 % de moins de ce qu'elles étaient en 1990.

noël

AVEC AMOUR ET ATTENTIONS

Le tien, le mien, les nôtres

Jeux de six marqueurs pour verres

19⁹⁵

Cadeau d'amis, cadeau d'hôtesse, cadeau pratique : les marqueurs pour verres à enfiler sur le pied de la coupe de chaque invité, aux formes variées, en pâte de verre et métal. LOULOU FOLIES

Pour être au chaud, tout un cadeau!

Tous les manteaux pour femme à

25% de réduction

(sauf cuir, suède, Max Mara et Epsilon)

AILES LES AILES DE LA MODE

Nulle part ailleurs

Mail Champlain (450) 672-4537 • Carrefour Laval (450) 682-4537 • Place Ste-Foy (418) 652-4537 • Centre commercial Bayshore, Ottawa (613) 721-4537 • Centre-ville Montréal Édifice Complexe Les Ailes (514) 282-4537

LE GRAND PROJET LES AILES: Fairview Pointe Claire 2003

LA PORTER PARTOUT, ÇA VOUS RAPPORTE!

CARTE-CADEAU ÉLECTRONIQUE LA PUCE À PORTER

www.lesailes.com

Ce scandale qui n'en finit plus

Les accusations criminelles déposées hier à la suite d'une longue enquête de la GRC sur le scandale du sang contaminé au Canada constituent un autre chapitre de cette affaire qui secoue le pays depuis 20 ans. À cette époque, correspondant à l'émergence du sida en Amérique du Nord, plusieurs personnes ont, sans le savoir, fait don de sang infecté par le virus du VIH ou par l'hépatite C, contaminant des personnes à l'occasion d'une intervention chirurgicale ou, chez les hémophiles, par doses de concentrés sanguins de plasma. Le scandale a éclaté lorsqu'on s'est aperçu que le gouvernement fédéral était au courant des dangers de contamination, mais aurait mis trop de temps à réagir. Retour sur un scandale dont la fin reste à écrire.

ANDRÉ DUCHESNE

Q Quand la contamination par transfusion a-t-elle commencé ?

R Au début des années 1980, plus d'un millier de Canadiens ont été infectés au VIH par du sang contaminé, selon ce que la GRC écrit dans une fiche technique transmise aux médias, hier. Certains, sans le savoir, en ont contaminés d'autres en faisant un don de sang. D'autres personnes ont de la même façon contracté l'hépatite C.

Q Combien de personnes ont été infectées ?

R Les chiffres, comme les interprétations, varient. Ainsi, à l'époque de la commission Krever, on parlait de 12 000 personnes infectées. D'autres ramènent plutôt ce nombre à quelque 8000. Chose certaine, à l'heure actuelle, environ 700 personnes infectées par le virus du VIH et 1600 par celui de l'hépatite C sont inscrits sur les listes de dédommagements du gouvernement fédéral. Certaines personnes sont atteintes par les deux maladies. On estime que des centaines d'autres ont déjà perdu la vie à la suite de cette histoire.

Q Qu'est-ce que la commission Krever ?

R Cette commission a été mise sur pied par le gouvernement fédéral le 4 octobre 1993 afin de faire la lumière dans l'épineux dossier du sang contaminé. Son prési-

dent, le juge Horace Krever, de la Cour d'appel de l'Ontario, a entrepris des audiences publiques le 22 novembre 1993 et a déposé son rapport final en novembre 1997.

Q Quelles en furent les principales recommandations ?

R La première recommandation était que tous les Canadiens ayant contracté une maladie après avoir reçu une transfusion de sang souillé soient indemnisés par le gouvernement, ce que le fédéral a refusé de faire, estimant ne pas être responsable de ce qui s'est passé avant 1986 et après 1990. Le rapport a également recommandé qu'une nouvelle agence nationale du sang soit mise sur pied, ce qui a été fait. Le Québec a préféré faire bande à part en créant la société Héma-Québec. En tout, le rapport comprenait 50 recommandations.

Q Que vient faire la GRC dans ce dossier ?

R Tout de suite après le dépôt du rapport final du juge Krever, la GRC a été saisie de nombreuses plaintes de personnes et d'organismes disant que des infractions criminelles avaient été commises dans le système canadien d'approvisionnement en sang. Sur la base du rapport et de ses conclusions, la police fédérale a ouvert une enquête le 12 février 1998.

Q Combien de plaintes la GRC a-t-elle reçu ?

R La GRC a reçu plus de 480 plaintes de personnes se disant



Photo PC

Rod Knecht, de la GRC, a fait la lecture, hier, en conférence de presse à Toronto, des 17 accusations criminelles déposées contre les responsables du sang contaminé.

infectées par le sang contaminé ou touchées par ce fléau. Chacune a fait l'objet d'un examen minutieux, ce qui explique l'ampleur de la tâche. Au cours de ces cinq années de travail, l'équipe, constituée de 15 à 20 personnes affectées, a interviewé plus de 700 personnes, enregistré au-delà de 320 déclarations de témoins et épluché 1,2 million de pages de documents.

Q Pourquoi n'y a-t-il pas d'accusations de négligence criminelle ayant causé la mort ?

R Parce que la preuve est beaucoup plus complexe à établir que pour des accusations de négligence ayant causé des lésions corporelles. Selon M^e Louise Viau, professeure de droit pénal à l'Université de Montréal, la relation de lien causal entre les gestes faits et les décès de personnes infectées serait très difficile à établir.

Q Les accusations sont-elles suffisamment lourdes ?

R Toujours selon M^e Viau, on peut évaluer la faute à partir de la sentence pénale s'y rattachant. Ici, dans le cas de négligence criminelle ayant causé des lésions, la sentence maximale est de 10 ans, ce qui n'est pas négligeable. Par contre, cela ne signifie pas que des personnes reconnues coupables recevraient les sentences maximales.

Q Des cas semblables existent-ils dans d'autres pays ?

R Oui. En France, le scandale du sang contaminé a conduit à la condamnation de plusieurs personnes, dont un ministre. Même l'ancien premier ministre Laurent Fabius a été accusé, mais s'en est tiré. On croit que 4000 personnes, dont 1300 hémophiles, ont été infectées par le VIH ou l'hépatite C dans l'Hexagone; 600 en sont mortes. Cet été, un non-lieu général a été prononcé en faveur de 30 personnes inculpées, ce qui a provoqué un incroyable tollé.

NOUVELLE CARTE POLICIÈRE

La réforme coûte une fortune à la SQ et aux municipalités

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

LA MISE EN PLACE de la carte policière, qui connaîtrait des ratés, cause des pertes financières se chiffrant à des dizaines de millions de dollars à la Sûreté du Québec et à des municipalités.

À la SQ, on estime que le déficit à la fin de l'exercice financier qui se terminera le 31 mars 2003 sera de l'ordre de 35 millions. De leur côté, les municipalités qui ont eu recours à la SQ accusent une baisse moyenne de 60 % du nombre de contraventions payées à leurs cours municipales.

Le directeur général adjoint de la SQ responsable du service des ressources humaines, Mario Choquette, a déclaré à *La Presse*, hier, que ce déficit avait été prévu lors de la mise en marche de la « refonte la plus audacieuse en matière de sécurité publique que le Québec ait connue ». Il prétend que les coûts de la mise en place de la carte vont s'autofinancer à la longue.

« Entre 14 et 15 millions de ce déficit est attribuable à la transition de policiers municipaux à la SQ. Il a fallu changer les armes, modifier les systèmes de communication, donner une formation de deux semaines, etc. », a-t-il précisé.

À cause de l'intégration, la SQ se retrouve avec un surplus de personnel d'une cinquantaine d'officiers et de 260 agents: 1250 policiers municipaux ont rallié ses rangs, dont 990 ont été affectés au travail qu'ils effectuaient auparavant.

Dès son retour à la tête du ministère de la Sécurité publique, le ministre Serge Ménard a demandé à rencontrer la direction de la SQ afin de s'informer sur ce qui ne fonctionnait pas. Dans les jours suivants, il a fait en sorte que Daniel Saint-Onge, le principal architecte de cette réforme, revienne à son ministère avec le titre de sous-ministre associé. M. Saint-Onge a reçu le mandat de corriger le tir et de finaliser cette réforme. Ce vaste projet a fait sortir de ses gonds à plusieurs reprises le président de la Fédération des policiers du Québec, Yves Prud'Homme.

Joint au téléphone, M. Prud'Homme a dit qu'il ne connaissait pas l'ampleur du déficit. « Lorsque Normand Jutra est arrivé au ministère de la Sécurité publique, je lui ai fait parvenir une lettre où je le mettais notamment en garde contre les coûts élevés engendrés par cette réforme, qui est très mal faite. À Shawinigan, l'intégration va coûter 3,2 millions au gouvernement. Cette réforme a simplement dérapé et le gouvernement s'en rend compte trop tard. Nous avons prévu tout ce qui arrive », a-t-il dit.

La présidente de l'Association des greffiers des cours municipales, Sylvie Millette, qui travaille à Saint-Hyacinthe, a pour sa part in-

diqué qu'un relevé auprès de 35 municipalités démontre une baisse d'au moins 40 % des revenus parce que toutes les sommes perçues en paiement des contraventions données sur une route qui traverse un village ou une municipalité relevant de la SQ sont versées au gouvernement provincial.

On rapporte également que la SQ ne donne presque pas de contraventions pour des arrêts réglementaires non faits, des règlements municipaux non respectés, etc. Dans ces cas, les amendes sont perçues par la municipalité. Ce qui

porte à près de 60 % au total la baisse des amendes payables aux municipalités. Seulement dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges, le nombre de contraventions payées à la cour municipale a chuté de 66 %. À Sainte-Agathe, lorsque les policiers seront passés à la SQ, on évalue à 95 % en moins le nombre de contraventions qui seront payées à la cour municipale.

Mario Choquette a confirmé ces pourcentages, disant que la SQ « n'était pas une police à tickets ».

La Presse a également appris que toutes les municipalités régionales

de comté (MRC) qui ont fait appel à la SQ, à l'exception de deux, refusent de signer le protocole d'entente pour 10 ans, principalement parce qu'elles n'ont pas les effectifs promis pour assurer de façon adéquate la sécurité sur leur territoire.

Selon M. Choquette, les manques d'effectifs seront comblés dans quelques années par les 260 patrouilleurs en trop, alors que l'entente avec le syndicat permettra de les réaffecter. « Seulement à Sept-Îles, nous avons 18 policiers en surplus depuis l'intégration », a-t-il précisé.

VOLVO
pour la vie

AVEC CES PAIEMENTS, ELLES ADHÈRENT AUSSI BIEN À VOTRE BUDGET QU'À LA ROUTE.



Les nouvelles Volvo à traction intégrale sont arrivées. Profitez de nos offres avantageuses de financement et de crédit-bail. Mettez le cap sur le concessionnaire Volvo le plus près et faites l'essai de la traction intégrale, façon Volvo, sur la S60 AWD et la XC70 Cross Country. Tous les détails chez les concessionnaires Volvo et à www.volvocanada.com



Pointe-Claire
VOLVO POINTE-CLAIRE
15, Auto Plaza
(514) 630-3666

Saint-Léonard
JOHN SCOTTI AUTO LTÉE
4315, boul. Métropolitain Est
(514) 725-9394

Saint-Hyacinthe
AUTOMOBILES CHICONE INC.
855, rue Johnson
(450) 771-2305

Sainte-Agathe
FRANKE VOLVO
180, rue Principale
(819) 326-4775

Laval
VOLVO LAVAL
1430, boul. St-Martin Ouest
(450) 667-4960

Brossard
VOLVO DE BROSSARD
9405, boul. Taschereau
(450) 659-6688

Montréal
UPTOWN VOLVO
4900, rue Paré
(514) 737-6666

*Le PDSF pour une Volvo S60 AWD/XC70 2003 est de 43 995 \$/49 495 \$. Offre temporaire faite par l'intermédiaire des concessionnaires Volvo participants et des Services financiers Automobiles Volvo du Canada sur approbation de crédit. À titre d'exemple, location d'une Volvo S60 AWD/XC70 2003: 599,05 \$/598,59 \$ par mois pendant 48 mois. 975 \$/3 075 \$ d'acompte ou échange équivalent. Le coût total de location est de 28 768,80 \$/28 732,32 \$. Prix d'achat à la fin du bail de 21 900,55 \$/26 101,40 \$. Le prix peut varier en fonction de l'équipement ajouté. Le premier paiement mensuel et un dépôt de garantie de 700 \$ sont dus à la livraison. Kilométrage limité à 20 000 km par an (frais de 0,16 \$ par kilomètre excédentaire). Taux annuel de financement de 5,8 %. Frais de transport et de livraison de 1 100 \$ taxes, immatriculation et assurance en sus. Le concessionnaire peut réduire le prix de vente ou de location. L'offre s'applique aux Volvo S60 AWD/XC70 2003 neuves en inventaire achetées ou louées chez les concessionnaires Volvo participants. Certaines conditions d'application. Tous les détails chez votre concessionnaire Volvo. Volvo S60 AWD illustrée avec roues et phares antibrouillard en option. ©2002 Automobiles Volvo du Canada Ltée. «Volvo pour la vie» est une marque de commerce de Automobiles Volvo du Canada Ltée. Boucliez toujours votre ceinture de sécurité. Visitez www.volvocanada.com

CROIX-ROUGE

Suite de la page A1

Les accusations de la GRC font suite à une enquête de cinq ans menée sur les graves ratés du système canadien d'approvisionnement en sang qui se sont traduits par l'infection aux virus de l'hépatite C et du VIH/sida de milliers de personnes, notamment chez les hémophiles. La preuve contient 1,2 million de pages de documents.

Si l'annonce a visiblement remué beaucoup de mauvais souvenirs toute la journée, plusieurs commentaires émis par des victimes et des organisations les représentant étaient ponctués de soupis de soulagement et même de remerciements.

« Nous sommes satisfaits des conclusions de l'enquête, lance Daniel Lapointe, directeur général de la Société canadienne de l'hémophilie. Maintenant, des personnes devront répondre de cette tragédie. La GRC a réalisé un travail très sérieux et très responsable. »

Lui aussi a cependant dit qu'Ottawa devrait étendre le programme de compensation à toutes les victimes, ce qui correspond à la première recommandation de la commission Krever instaurée par le gouvernement canadien pour faire la lumière dans toute cette affaire. De plus, les provinces devraient faire leur part en indexant les sommes qu'elles accordent aux personnes ayant contracté le VIH/SIDA lors d'une transfusion sanguine, a-t-il ajouté.

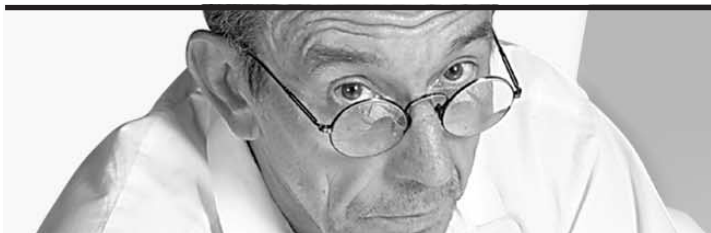
Accusés et accusations

Les accusations ont été portées contre deux anciens fonctionnaires, autrefois rattachés à la Direction générale de la protection de la santé du gouvernement fédéral. Il s'agit du Dr John Furesz, 75 ans, d'Ottawa, ancien directeur du Bureau des produits biologiques, et du Dr Wark Boucher, 62 ans, de Nepean, ancien chef de la direction des produits du sang.

La Société canadienne de la Croix-Rouge et le Dr Roger Perreault, 66 ans, d'Ottawa, son ancien directeur du service des transfusions sanguines, font également face à des accusations. S'ajoutent la firme Armour Pharmaceutical, du New Jersey, fournisseur de la Croix-Rouge, et son ancien vice-président aux affaires réglementaires et scientifiques, le Dr Michael Rodell, 70 ans, résidant en Pennsylvanie.

Ils sont accusés de négligence criminelle ayant causé des lésions corporelles, une faute passible de 10 ans de prison, et de nuisance publique mettant en danger la vie, la sécurité ou la santé de la population, passible de deux ans de prison. Tous les accusés devront se présenter en cour le mardi 10 décembre à Hamilton ou le mercredi 11 à Toronto, pour les premières audiences.

Au Comité québécois des personnes atteintes du VIH, le directeur général, Guy Germain, se dit lui aussi satisfait des démarches. « Ça fait longtemps que ça dure, mais on va enfin en savoir davantage. Dans le contrôle des banques de sang, il faut avoir affaire à des gens irréprochables », a-t-il commenté.



SAINT-URBAIN

La grande virée de Foglia

Le grand large

Je rencontre des gens magnifiques, mais les lieux sont atones et les ciels de novembre décidément bien bas. Même votre grand fleuve commence à m'énerver avec sa prétention à s'écouler alors qu'il est déjà à la mer. Bref, cette virée ne s'annonçait pas grandiose pour les paysages jusqu'à ce que je pique vers le nord peu après Baie-Saint-Paul, la petite route qui monte vers le Saguenay par le parc des Grands-Jardins, si petite route qu'elle a nom de *rang* Saint-François. Un de ces endroits oubliés comme on en voit en Irlande, dans le Connemara, quand on s'éloigne de la côte. Des paysages d'une beauté sévère, avec des étranglements soudains, des faufilements entre des vallons abrupts, je ne sais pas pourquoi j'ai pensé que c'était là une terre à curés. Comme l'Irlande justement. En tout cas, cette frange montagneuse de Charlevoix est encore plantée de nombreuses croix de chemin. Je suivais un autobus scolaire presque vide qui disait mieux que des statistiques que les jeunes sont partis d'ici. J'allais chez Pierre et Élisabeth, une dizaine de kilomètres au nord de Saint-Urbain, la dernière ferme avant le parc des Grands-Jardins.

Élisabeth De Nobile et Pierre Dauphinais, la quarantaine. En avril dernier, ils habitaient encore Bois-des-Filion en banlieue de Laval, ils ne vous auraient pas cru si vous leur aviez dit qu'ils finiraient l'année dans Charlevoix. Pierre travaillait en plein centre-ville, chez Bell, au 700, rue de La Gauchetière. Il prenait le train tous les jours. Rat des villes qui aimait ses galeries souterraines. Elle, tout aussi citadine, élevée dans le Plateau. Ils rêvaient d'aller à la campagne comme tout le monde, mais

comme les enfants rêvent d'aller à Disney, pas pour y passer leur vie. À la suite du programme de départs volontaires chez Bell, de nombreux postes se sont ouverts en région, Pierre a déposé sa candidature. Ils l'ont appelé le 9 avril : tu commences le 22 à Baie-Saint-Paul !

Il a fait sa valise. Au début, il prenait pension chez la soeur d'un collègue. Il cherchait un appartement à louer. Rien d'abordable à Baie-Saint-Paul. À Saint-Urbain, quelqu'un lui a dit que la ferme à Léo-Gabriel Fortin était à vendre. Il est allé voir pour le *fun*, une ferme ! Tu parles ! La maison au bord de la route au pied d'une grande côte et derrière des bâtiments pour accueillir une armée, un ancien poulailler industriel, immense, une grange, une petite étable. Mais c'est quand il s'est avancé dans le champ et qu'on lui a dit, tu vois Pierre, si tu achètes, la limite de ta terre, la limite c'est là-bas, pas le premier vallon, le second. Pierre n'en revenait pas, la limite touchait l'horizon. Rappelez-vous comment sont rapprochés les murs des galeries qui mènent à la Gare centrale. Imaginez-vous l'espace entre deux bungalows à Bois-des-Filion. Et soudain ces 200 arpents de grand large...

Hier au 700, de La Gauchetière, aujourd'hui sur une terre à bois avec des ours et un ruisseau à truites. 125 000 \$ pour tout ça. Au village on pense qu'ils ont payé trop cher. Eux n'en reviennent toujours pas de leur bonne affaire...

Élisabeth a servi le thé. Le poète Bélanger répandait une douce chaleur dans la cuisine. Les chiens étaient couchés sur les fauteuils du salon... Élisabeth rêve d'ouvrir un gîte, Pierre de partir un élevage de bisons et un camping, que sais-je d'autre, je ne vous ai pas parlé de Disney pour rien tantôt.

Les trucks de bois aux 40 minutes qui décompressent dans la côte ont gâché un peu l'été. Et puis le toit a coulé, il a fallu aussi refaire tout un mur, et la porte de la grange est partie au vent. Pierre est devenu un très bon client de la quincaillerie.

Ils disent que les gens du village ont été formidablement accueillants. J'ai dit : « Ah oui ? »... En septembre il y a eu le festival des coureurs des bois à Saint-Urbain. Pierre est allé donner un coup de main ; à un moment donné, un autre bénévole s'est approché et lui a dit : « Tu sais, je suis né dans la maison que tu as achetée. » Ce n'était pas un reproche. Les gens des villages sont formidablement accueillants, mais ils ont mille façons de marquer leur territoire et de vous rappeler que vous serez toujours un étranger.

■ ■ ■

Jean-Pierre Lavoie et Danielle Ricard ont quitté le Plateau, Saint-Joseph et Mentana, souhaitant gérer une champignonnière sur leur terre qui touche au mont Grand-Fonds, sur les hauteurs de La Malbaie... Des rêveurs ? Je ne sais pas. Elle est infographiste pour les Pères Blancs. Lui chauffeur de camion. En tout cas, pas des sautés. Organisés, méthodiques. Ils ont fait le tour des champignonnières de la province, n'ignorent rien des difficultés de cette culture qui a poussé bien des imprudents à la faillite.

Ils se sont monté un plan d'affaires rigoureux. Un projet de 150 000 \$, 35 000 \$ de leur poche, autant en subvention, ils emprunteraient le reste. Les voilà qui frappent à la porte des CLD, SADC, MAPAQ, Capitale Nationale, La Financière

agricole et autres machins plus ou moins gouvernementaux qui cautionnent prêts et subventions. Tout allait bien jusqu'à ce que l'agronome du MAPAQ, le ministre de l'Agriculture, oppose son veto. Votre projet est complètement nul. Oubliez ça.

Concurremment à ces démarches très concrètes, Jean-Pierre et Danielle soumettent ce plan d'affaires pour une champignonnière au concours d'entrepreneurship du gouvernement qui récompense annuellement les meilleurs projets de développement de la province. Ils gagnent le concours au niveau local, gagnent encore au niveau régional. Ils ne gagneront pas le national, mais sont tout de même parmi les 10 finalistes; leur projet est jugé un des 10 meilleurs de la province. Ils sont invités à Québec à une soirée de gala, petits plats dans les grands, moult compliments réitérés dans une lettre officielle qu'ils recevront le lendemain, signée de la blanche main du ministre, Rosaire Bertrand.

Réponse de Danielle au ministre : « Branchez-vous, on est des génie ou des trou de cul ? » C'était formulé autrement, mais sur le fond, c'était bien la question posée au ministre. Grand embarras d'icelui et de ses fonctionnaires. Réexamen du projet. On ne financera pas les serres prévues sur la terre des demandeurs, mais on fera un essai, dans un incubateur industriel, dans le parc industriel de Clermont ! L'agronome est d'accord. Si ça marche — ce serait un miracle dans ce contexte — si ça marche, il faudra décorer l'agronome en question pour avoir inventé la culture extensible du champignon en parc industriel.

J'y pense, après les champignons, pourquoi pas les porcheries dans les parcs industriels ?

Les moisissures dans les maisons, un risque pour la santé

PASCALE BRETON

QUÉBEC — L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) rend publique une étude démontrant clairement que les moisissures à l'intérieur des maisons et des édifices publics sont directement responsables de certains problèmes de santé.

Cette relation de cause à effet a d'autant plus d'importance que près de 30 % des résidences privées sont aux prises avec des problèmes de moisissures, selon les données fournies hier par l'INSPQ à l'occasion des 6^{es} Journées annuelles en santé publique.

Des infiltrations d'eau à l'intérieur des édifices entraînent la formation de moisissures, représentant ainsi un risque pour la santé. La majorité des personnes risquent d'être incommodées par une irritation des yeux, de la gorge ou du nez, mais chez les personnes plus

vulnérables, ces moisissures peuvent entraîner des problèmes plus sérieux, a expliqué hier Marie-Alix d'Halewyn, microbiologiste et épidémiologiste à l'INSPQ.

Chez les personnes âgées, les personnes allergiques ou asthmatiques ainsi que les nouveau-nés, les moisissures provoquent des défauts immunologiques comme de l'asthme, des sinusites ou des rhinites allergiques. À l'extrême, les moisissures provoquent des infections graves, voire mortelles. « Ça ne touche que très peu de personnes, précise M^{me} d'Halewyn. Il faut qu'il y ait des facteurs de risques prédisposant chez des gens immunodéprimés, par exemple des personnes atteintes du sida, transplantées ou qui subissent des traitements avec des médicaments diminuant leur réaction immunitaire. Les cas les plus graves sont les plus rares. »

L'une de ces infections la plus

connue est l'aspergillose, plus fréquente dans les établissements de santé. Au cours des derniers mois, certains hôpitaux de Montréal ont d'ailleurs été aux prises avec la prolifération du champignon de type *Aspergillus*.

Alors qu'un nombre croissant de personnes s'inquiètent de la présence de moisissures, l'étude dévoilée hier se présente comme un outil de plus, croit le responsable du projet à l'INSPQ, le médecin-conseil Maurice Poulin. « Ce rapport va permettre aux municipalités de changer leur réglementation et de constituer un règlement qui fait qu'un logement deviendra insalubre s'il est contaminé par les moisissures. À certains niveaux, les gens pourront maintenant agir », a-t-il dit.

Outre les hôpitaux et les résidences privées, les écoles sont aussi touchées. Le cas récent de l'école Fernand-Seguin, à Montréal, qui

présentait un taux d'humidité de 60 % à 70 %, en est un exemple. Le tiers des classes temporaires, installées dans des roulottes préfabriquées, sont aussi contaminées.

Des analyses effectuées récemment ont démontré que 46 classes de ce type, réparties dans 14 écoles de deux commissions scolaires différentes, étaient contaminées sur une surface de plus de trois mètres carrés, a rapporté hier Yves Frenette, hygiéniste industriel au CLSC Lac-Saint-Louis.

Certains matériaux utilisés dans les nouvelles constructions favorisent aussi la formation de moisissures. « Plusieurs entrepreneurs utilisent davantage de matériaux qui contiennent de la cellulose, comme le placoplatre et certains isolants pour le toit. (...) Les moisissures vont croître plus facilement sur ce type de matériaux », a indiqué M. Frenette.

Pour prévenir toute contamination, l'INSPQ suggère dans son

rapport d'être attentif à toute infiltration d'eau ainsi qu'au taux d'humidité et de condensation dans les édifices. Si des moisissures sont détectées à des endroits normalement secs, il faut remplacer les matériaux, même dans les murs ou le toit.

L'étude dévoilée hier a été commandée par le ministère de la Santé et des Services sociaux il y a deux ans et s'inscrit dans un cadre plus large. « Elle fait partie d'un plan d'action du Ministère sur la qualité de l'air intérieur et de la salubrité, non seulement des lieux publics, mais aussi des résidences privées », a expliqué la porte-parole du Ministère, Dominique Breton, en précisant que ce plan d'action est en cours d'élaboration. La Corporation d'hébergement du Québec est également mise à contribution, elle qui préside un comité regroupant différents spécialistes qui établiront au cours des prochains mois des normes.

L'ex-maire de Rosemère ne sera pas candidat de l'ADQ

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

YVAN DESCHÈNES, ex-maire de Rosemère, que les observateurs de la scène politique voyaient comme candidat de l'Action démocratique du Québec (ADQ), a décidé de ne pas entrer dans l'arène provinciale aux prochaines élections générales. « Si j'avais eu à prendre ma décision le lendemain de ma participation au congrès de l'ADQ, j'aurais dit oui, mais aujourd'hui, avec le recul, j'ai décidé de passer mon tour. Je n'ai plus l'intention de faire de la politique à court terme », a dit, hier, M. Deschènes qui a été maire durant 12 ans.

Il a ajouté qu'il avait beaucoup apprécié ses rencontres avec Mario Dumont et les autres dirigeants de l'ADQ : « Je les ai remerciés tous pour leur accueil chaleureux », a ajouté l'ancien impresario du chanteur Roger Whittaker.

Yvan Deschènes a déclaré que lorsqu'il avait décidé de ne pas se présenter aux élections municipales du 3 novembre dernier, il pensait sérieusement à se lancer sur la scène provinciale.

« Depuis 12 ans, j'ai été maire à plein temps en plus d'être de tous les combats pour défendre les intérêts de la population de Rosemère et celle des municipalités de la couronne nord en tant que préfet. Mais après avoir annoncé que je ne solliciterais pas un autre mandat et espacé mes activités, je me suis rendu compte que j'étais fatigué, que j'avais besoin d'un recul avec ma famille. Je vais donc prendre le temps nécessaire pour refaire le plein d'énergie », a précisé cet homme de 57 ans et père de six enfants.

Yvan Deschènes ne ferme pas la porte à la politique, mais pour l'instant, il donne la priorité à sa famille et aux voyages.



La chemise à jabot 39.⁹⁵

C'est la chemise pure mode de la saison. Mélange coton stretch, à porter avec un jeans pour un effet vintage ou un pantalon habillé pour une allure chic. Blanc ou noir. P.m.g.tg. Rég. 65.00

5397251A

Le certificat-cadeau Simons

C'est le bon-cadeau qui laisse entièrement carte blanche. D'une valeur de votre choix, disponible à toutes nos caisses.



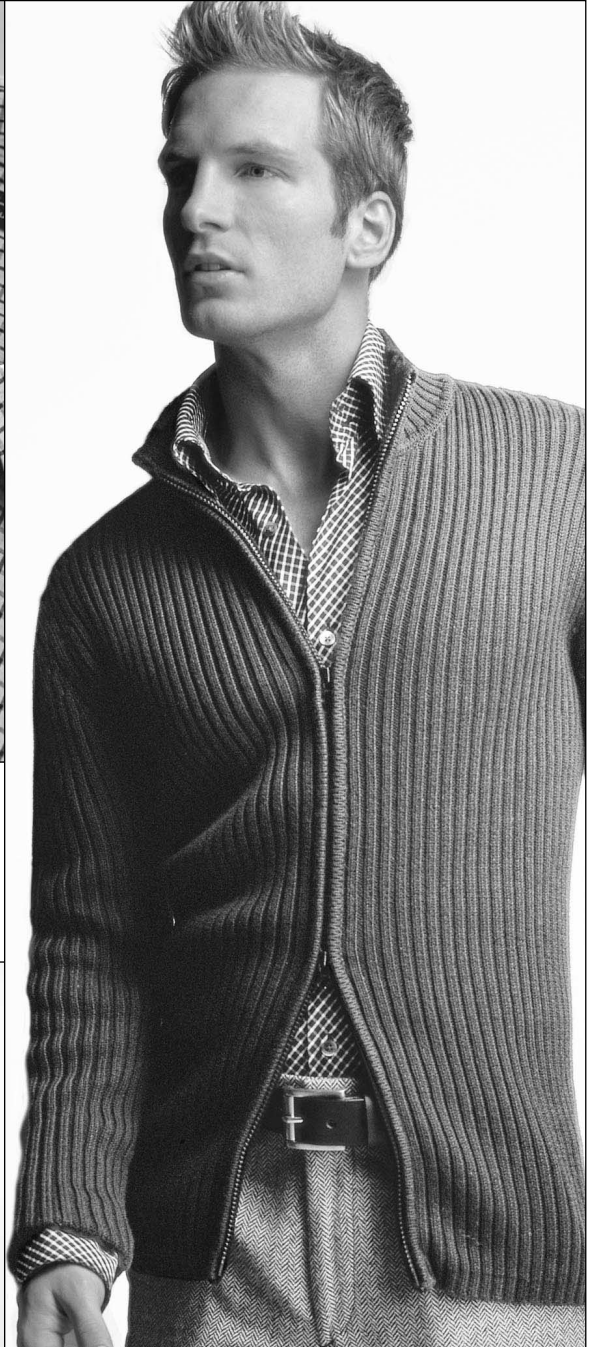
La chemise quadrillée 49.⁹⁵

Une chemise habillée pur coton exclusive au 31, à offrir en petits carreaux ou fines rayures graphiques. Tons de rouge et bleu, vert et bleu ou bleu et noir. 15 à 17 1/2, manches régulières et longues. Rég. 85.00



Les gants cuir satin 39.⁹⁵

Toujours appréciés à Noël, des gants en cuir d'agneau superfin avec chaude doublure polaire. Construction robuste à coutures surfilées. Noir ou chocolat. P.m.g.tg. Rég. 50.00



Le cardigan zip aller-retour 49.⁹⁵

Un cadeau de notre collection pur coton exclusive. Tricot en côtes régulières, forme ajustée. Noir, charbon, ciel, marine, denim, avoine, marron, vin. P.m.g.tg.

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Six minutes 40 d'horreur sur la 40

Le jury trouve l'écoute de la cassette insupportable

CHRISTIANE DESJARDINS

LA MORT EN DIRECT. Voilà ce qu'ont ressenti les gens qui assistaient hier au procès de Jocelyn Hotte, quand l'enregistrement d'un appel qu'a fait Lucie Gélinas avec son portable au 911, le soir du 23 juin 2001, a été présenté au jury. À ce moment-là, accompagnée de trois passagers, elle roulait sur l'autoroute métropolitaine au volant d'une voiture que l'accusé mitraillait de projectiles. La femme de 37 ans vivait ses derniers instants, et ses compagnons voyaient leur propre vie basculer.

Le juge John H. Gommery avait prévenu le jury que l'exercice allait être difficile. Malgré cela, après quelques minutes, les sept hommes et cinq femmes ont demandé au juge d'interrompre un moment l'audition de la cassette, qu'ils jugeaient insupportable.

Mais voilà, si une photo vaut mille mots, un enregistrement de six minutes quarante en vaut 100 000. Dans cette cassette, il y a toute l'horreur de la situation : une femme et trois hommes paniqués dans une petite voiture qui file sur l'autoroute en tentant d'échapper à leur poursuivant qui leur rentre dedans et leur tire dessus. À l'autre bout du fil, un agent de la SQ tente désespérément de comprendre la situation et de localiser cet événement qui se déplace à haute vitesse, dans des ronds-points et sur deux autoroutes, sur une distance qui sera plus tard évaluée à 13 kilomètres. À la fin, il n'y a plus personne en état de parler au téléphone dans la voiture, qui s'est immobilisée après avoir frappé un muret. On n'entend plus que l'agent de la SQ : « Parlez-moi quelqu'un, allo, allo, allo, parlez-moi quelqu'un... »

Hier, après l'écoute de l'enregistrement, un des passagers de la voiture, David Savard, 29 ans, a raconté sa soirée du 23 juin 2001. Lui et son ami Pierre Mainville se sont rendus chez le cousin de ce dernier, Hugues Ducharme. Ducharme était le voisin d'en haut de Lucie Gélinas, et son confident. Quand ils sont arrivés chez Ducharme, à Sainte-Dorothée, M^{me} Gélinas, que Savard n'avait jamais vue, était là. Ils ont décidé de sortir dans un bar de Montréal pour fêter la Saint-Jean, et M^{me} Gélinas allait être leur chauffeur désigné.

Pendant la soirée, Lucie Gélinas allait souvent regarder par la fenêtre, et a mentionné qu'elle avait des problèmes avec son ex-conjoint, Jocelyn Hotte. Les quatre sont partis vers 21 h 45, dans la petite Hyundai Accent de M^{me} Gélinas.

Dès leur départ, ils se sont rendus compte qu'ils étaient suivis par une voiture qui leur faisait des appels de phares. Lucie Gélinas a dit que c'était son ex-conjoint. Elle a rangé sa voiture et est sortie en disant qu'elle allait lui offrir de les accompagner. Elle est allée discuter avec Hotte, puis est revenue en disant qu'il allait venir, et qu'au bar cela allait être chacun pour soi. « Elle a dit qu'il faudrait qu'on la laisse toute seule avec Pierre pis moi on s'est dit qu'on allait rester dans notre coin. »

Toutefois, rendu sur l'autoroute 13, Hotte, qui conduisait une Honda CRV, est venu à leur hauteur



Photo ROBERT MAILLOUX, La Presse ©

« Quand ça tirait, j'allais à l'arrière. Je pensais qu'on allait faire des tonneaux », a raconté David Savard, hier, lors de son témoignage.

et a fait signe à M^{me} Gélinas de se ranger. « On se colle pas, il a juste à nous suivre », a-t-elle dit en faisant signe à Hotte de les suivre.

« Quelques secondes après, on a eu un impact en arrière. Il y en a eu deux ou trois, a raconté Savard. On a accéléré, on roulait à 80, on a monté à 120, au max. Lucie a appelé le 911. On a roulé, l'autre suivait... Il y a eu des coups de feu... J'ai senti quelque chose dans mon bras... Pierre a dit qu'il s'était fait piquer dans le dos et qu'il sentait plus ses jambes. Le téléphone est tombé. J'essayais d'aider Lucie à zigzaguer... Hugues avait la mâchoire pleine de sang, il avait la langue arrachée. Lucie, je l'ai pas réentendue, il y avait du sang sur son banc, j'ai pas voulu regarder plus... »

Savard, un gaucher, a eu le bras gauche traversé par deux projectiles. Cette soirée est restée marquée à jamais dans sa tête. Il fait des cauchemars presque toutes les nuits, il voit un psychiatre chaque semaine, et est toujours sous médication. Il a tenté de reprendre le travail un peu avant le procès, mais a dû abandonner au bout de deux jours parce qu'il n'arrivait pas à dormir.

Le procès se poursuit ce matin. Rappelons que Hotte, un policier de la GRC qui était affecté à la protection des dignitaires, est accusé du meurtre de M^{me} Gélinas et de tentative de meurtre sur ses trois passagers.

« On se fait tirer dessus »

CHRISTIANE DESJARDINS

QUAND le répartiteur du 911 décroche le récepteur vers 22 h ce soir-là, il entend des cris et transfère très vite l'appel à la SQ « pour une femme mal prise sur la 13 ». M^{me} Gélinas crie : « Dépêchez-vous, on est sur la 13 Sud, boulevard Gouin et Henri-Bourassa », puis comme elle est au volant, c'est un de ses passagers, Pierre Mainville, qui prend le téléphone. Voilà un résumé de l'appel.

« ... Y'é juste en arrière de nous autres. Son nom c'est Jocelyn Hotte. JOCELYN HOTTE. C'est un gars de la GRC... Aie, écoutez, on se fait tirer dessus... On se fait tirer dessus, tabarnan, y a deux blessés dans le char... Je le sais pas où c'est qu'on est... Lui il a un CB dans le char, il va entendre tout ce qu'on dit... La 40 Est... On vient de prendre la voie de service... Dépêche toi, mon homme, on se fait tirer dessus... Y'é juste en arrière de nous autres hesti, qu'est-ce qu'on fait dans ce temps-là ?... »

« Tout droit, tout droit... Clenche hesti, ça a pas de bon sens... On vient de passer Cavendish... (coups de feu) Il est toujours en arrière de nous autres, pis il nous tire d'aplomb... Mainville, Pierre Mainville mon nom... (coups de feu) Baissez-vous... »

« Clenche, clenche... Dépêche-toi mon homme... (coups de feu) Ahhhh Ahhhh... On se fait tirer dessus, tu te rends-tu compte ?... (coups de feu) Ahhh Ahhhh Clenche, clenche... brake, brake, brake... à gauche, à droite... (coups de feu) Help Help Help... Au secours... »

(Voix de l'agent de la SQ : « Allo, allo,..... parlez moi monsieur, parlez-moi quelqu'un.....Allo..... » On entend l'agent dire à un collègue : « Je ne sais pas où c'est qu'ils sont, mais j'entends tirer dans le char. »

Hotte, qui ne laisse paraître habituellement que peu d'émotion, est apparu bouleversé, hier, lors de l'audition de la cassette. Dans le box des accusés, il se prenait la tête et se cachait le visage.

Croix-Rouge canadienne
Division du Québec

En tout lieu. En tout temps.

1 800 592-7649
www.croixrouge.ca

FLOWING LINES[®]
par
KAUFMANN de SUISSE

Bague éternité
"Flowing Lines"
or 18ct et platine
avec diamants

KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES - DEPUIS 1954

2195, RUE CRESCENT, MONTRÉAL, H3G 2C1
(514) 848-0595

À PALM BEACH, FL. 210 WORTH AVE.
3065946

www.kaufmannsuisse.com



Plans de location et de financement de Toyota Crédit Canada Inc. Approbation du crédit requise. *En fonction d'une location-bail de 48 mois et d'un taux de location de 4,9 % sur le RAV4 (modèle HH20VM-S boîte de transmission manuelle) avec acompte de 4 076 \$ ou échange équivalent. ***Premier paiement de 0 \$ pour une location-bail d'au moins 48 mois seulement. Dépôt de garantie de 0 \$. Coût total de la location de 18 884 \$ et prix de l'option d'achat de 13 152 \$ basés sur un maximum de 96 000 kilomètres. Des frais de 0,10 \$ s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire, s'il y a lieu. Prix Accès de 27 109 \$. La location inclut un maximum de 1 260 \$ de frais de transport et de préparation. **Exemple de financement : 20 000 \$ à un taux de financement de 3,9 % par année. Paiement mensuel de 367,43 \$ pendant 60 mois. Frais d'emprunt de 2 045,71 \$. Coût total du prêt de 22 045,71 \$. Offres valables sur tous les modèles RAV4 2003 neufs, loués avant le 30 novembre 2002. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire Toyota participant pour plus de détails. †Satisfait aux normes des véhicules à faibles émissions (LEV) établies par l'agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA) et l'office des ressources de l'air de la Californie (CARB). †Le Toyota RAV4 a été le mieux classé des utilitaires sport de taille intermédiaire dans l'Étude sur la qualité initiale™ 2002 effectuée par JD Power and Associates aux É.-U. Étude basée sur les réponses de 64 905 consommateurs des É.-U., faisant état des problèmes encourus par les propriétaires de véhicules au cours des 90 premiers jours de possession. www.jdpower.com

Feu roulant... à petit prix.



Taux de financement au détail de

3,9% ** jusqu'à 60 mois

- Moteur de 2 litres au couple impressionnant
- Roues en alliage d'aluminium de 16 po
- Prise d'air sur le capot
- Calandre avant de style sport
- Système audio Panasonic de 200 watts
- Radio AM-FM et lecteur CD/MP3
- Accès Toyota. Une expérience d'achat tellement plus sympa: Accès direct au prix, sans aucuns frais cachés. Accès à toutes les informations dont vous avez besoin. Accès sans pression à des conseillers en produit serviables.

location à partir de

308 \$ par mois, 48 mois

Premier paiement et
Dépôt de garantie de 0 \$***

LES
JOURS
RECORDS
TOYOTA

Passez voir le concessionnaire Accès Toyota le plus près de chez vous aujourd'hui. Une expérience d'achat tellement plus sympa. Vous pouvez aussi visiter notre site à www.acces.toyota.ca ou composer le 1 888 Toyota-8.

Meilleur véhicule utilitaire sport
de taille intermédiaire

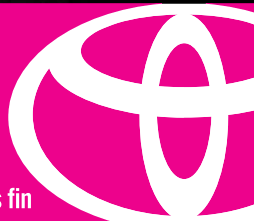
en matière de qualité initiale aux É.-U. - J.D. Power[®]



RAV4 Chili 2003

CAMION
TOYOTA

un coup de cœur sans fin



Au ministère de la Santé, les échéances s'étirent...

PASCALE BRETON

QUÉBEC — L'opposition libérale accuse le ministère de la Santé et des Services sociaux d'être en retard sur les échéances qu'il s'était lui-même fixées pour améliorer le réseau de la santé au Québec.

Au lendemain de la présentation du plan d'action en santé, le Parti libéral du Québec a mis la main sur un document du ministère daté du mois d'avril 2002, contenant la plupart des objectifs identifiés dans le plan d'action présenté mardi, mais fixant des échéances prévues pour la plupart cet automne.

Dans son plan d'action, le ministre Legault a ainsi affirmé mardi qu'il entend mettre les syndicats et les administrateurs à contribution pour réaliser des économies.

Or, le « plan de match » prévoyait le dépôt d'un projet de loi en ce sens dès le début de l'automne, a révélé hier à la période de questions le député de Châteauguay et porte-parole libéral en matière de santé, Jean-Marc Fournier.

« Dans les projets qui étaient mentionnés dans ce plan secret, il y avait celui de réduire les unités d'accréditation. Le ministre s'engageait à déposer un projet de loi dans les trois mois. Or, on devait l'avoir pour cette session-ci et il n'est pas là », a déclaré M. Fournier.

Le document obtenu par les libéraux est daté du 11 avril 2002, alors que la Santé était dirigée par trois ministres, François Legault, Roger Bertrand et David Levine. Le trio se

fixait une cinquantaine d'objectifs, autant en ce qui concerne les services de première ligne, la prévention que la gestion du réseau. Il se donnait notamment six mois pour intervenir auprès de huit centres hospitaliers parmi les plus touchés dans la région de Montréal afin que les patients soient traités dans un délai de huit heures et qu'aucun ne soit sur une civière plus de 48 heures.

« L'échéance était en octobre, a rappelé M. Fournier à ce sujet hier. Or, en octobre, les urgences de Montréal débordaient à 149 % et 18 % des patients aux urgences, presque un sur cinq, y passaient plus de 48 heures. »

Le ministre Legault a contourné la question du « plan de match » hier, préférant rappeler que le plan d'action déposé mardi reflète les « défis exceptionnels » auxquels sera confronté le Québec. « Il n'y aura pas de miracle. Il y a des impacts majeurs suite au vieillissement de la population, suite aux nouveaux médicaments qui soignent mieux. Il faut se rendre à l'évidence, la santé et les services sociaux, ça va coûter plus cher au Québec », a-t-il dit en soulignant aussi que les libéraux ont laissé un déficit de six milliards lors de leur dernier passage au pouvoir.

Au cabinet du ministre, on a par ailleurs tenté de minimiser la « prise » des libéraux, affirmant que le document en question n'avait pas d'importance. Ce plan de match indiquait plutôt les objectifs à atteindre.

Pas de charte des droits des patients mais des délais de traitement maximums

ALEXANDRE SIROIS

Même le ministre de la Santé, François Legault, souhaite que tous les patients du Québec soient traités à l'intérieur de délais maximums dans le cas de certaines interventions médicales spécialisées, il ne semble pas prêt à recommander l'adoption d'une déclaration des droits des patients.

Alors qu'hier deux chercheuses canadiennes amenaient de l'eau au moulin de ceux qui réclament l'adoption d'une telle déclaration, au ministère de la Santé du Québec, on indiquait que le dossier n'est pas mis de l'avant. Même si M. Legault vient d'opter pour certains éléments d'une telle déclaration.

Des gestes concrets

« Ces travaux sont très importants, mais dans l'optique de François Legault, le but (de son initiative) est beaucoup plus direct et concret que ça. Ce sont vraiment les gestes concrets qui permettent d'améliorer les soins », a déclaré la porte-parole du ministre de la Santé, Anne Marcotte.

La veille, M. Legault, qui dévoilait le plan d'action de son gouver-

nement en matière de santé, a affirmé que l'une de ses quatre priorités est de réduire les délais d'attente des services médicaux et hospitaliers spécialisés.

En vertu du plan d'action, si Québec trouve les 234 millions estimés nécessaires pour cette priorité, des délais maximums seront établis et devront être respectés pour diverses interventions (trois mois d'attente pour une chirurgie cardiaque, par exemple). Or, ce projet se trouve au coeur des propositions des tenants de l'adoption d'une déclaration des droits des patients.

Ainsi, selon l'étude de deux chercheuses canadiennes, publiée hier par l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP), une déclaration des droits des patients devrait en premier lieu « imposer certaines obligations aux instances de financement et aux gestionnaires de soins de santé, de façon à garantir la prestation diligente des soins ».

L'avis de deux consultantes

Colleen M. Flood et Tracey Epps, deux consultantes canadiennes qui ont effectué l'étude, jugent que cette déclaration pourrait ainsi « fixer une période d'attente maximale pour divers genres de traitements ». Elles affirment que l'adoption d'une telle déclaration répondrait aux inquiétudes des patients en ce qui concerne les délais d'attente et contribuerait donc à rétablir la confiance de la population par rapport au système de santé.

Les deux chercheuses ne sont pas les seules à recommander l'adoption d'une telle déclaration. L'été dernier, l'Association médicale canadienne a rendu public un document dans lequel elle proposait la création d'une charte canadienne de la santé. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a pour sa part promis à ces citoyens, en début de semaine, l'adoption d'une telle charte. C'est aussi ce que promet le Parti libéral du Québec s'il est porté au pouvoir aux prochaines élections.

Un engagement

« Une charte implique vraiment un engagement pris par le fournisseur de services, un peu du type de celui pris par une entreprise qui dit à ses actionnaires : voici ce à quoi vous pouvez vous attendre de moi dans la prochaine année », a indiqué le porte-parole des libéraux en matière de santé, Jean-Marc Fournier.

La proposition Legault ne s'apparenterait donc pas à celles des libéraux, pour qui des délais doivent être fixés pour « l'ensemble des services » si une charte est adoptée. D'autant plus qu'il est primordial pour le PLQ, souligne M. Fournier, que cette charte soit associée à la nomination d'un commissaire à la santé indépendant. « Si elle n'est pas associée au commissaire, qui a pour fonction de donner un éclairage sur le respect ou le non-respect des délais dans la charte, elle n'est rien. »

L'inspiration du visionnement



43FWX20B

TÉLÉVISEUR À PROJECTION DE 43 PO

Le téléviseur à projection HDTV à grand écran de 43 po est muni du nouveau VirtualHD, de la correction du pas d'image 3,2 qui optimise la source d'image et de l'interpolation d'adaptation de mouvement en 26 points qui optimise les sources vidéo.

- Tubes à image à haute luminosité
- Nouvelle convergence numérique et automatique Magic Focus à 8 capteurs
- Six modes de remplissage d'écran
- Nouveau VirtualHD avec interpolation adaptée au mouvement en 26 points

2 999,99 \$



+SUPPORT ASSORTI GRATUIT
VALEUR DE **199,99\$**

*À l'achat d'un téléviseur à projection Hitachi 43FWX20B. L'offre prend fin le 31 janvier 2003.

HITACHI Inspirer l'avenir

1 • 800 • HITACHI

www.hitachi.ca

BRAULT ET MARTINEAU • AUDIOTRONIC
DUMOULIN ELECTRONIQUE • STEREO PLUS
CENTRE HI FI • MEUBLES DOMON

Les risques de mortalité plus élevés dans le secteur privé

ALEXANDRE SIROIS

LES SOINS DE SANTÉ assurés par le secteur privé sont suivis d'un plus fort pourcentage de décès qu'au public, indique une équipe de chercheurs qui estime que c'est la recherche du profit en santé qui fait croître les risques.

L'étude, publiée hier dans le *Journal of the American Medical Association*, démontre que les patients qui reçoivent des traitements d'hémodialyse offerts par le secteur public ont plus de chances de rester en vie que ceux qui obtiennent les mêmes soins du secteur privé.

Cette analyse de huit études effectuées entre 1973 et 1999 auprès de 500 000 patients américains démontre que si les centres de dialyse étaient privatisés au Canada, parmi les patients qui y sont traités chaque année,

150 de plus trouveraient la mort. Car aux États-Unis, 8 % plus de décès sont rapportés parmi les patients dialysés dans un établissement privé que parmi ceux qui reçoivent le même traitement au public.

« Au Canada, en 1999, environ 20 000 personnes ont reçu des traitements de dialyse. Parmi ces patients, 2000 sont morts. Nous disons que si nous optons pour un système privé, cela signifierait que le risque de décès grimperait de 8 %, ce qui représente 150 personnes de plus », a expliqué l'un des auteurs de l'étude, J. P. Devereaux, au cours d'une entrevue téléphonique.

Le Dr Devereaux, qui travaille à la faculté des sciences de la santé de l'Université McMaster, à Hamilton, en Ontario, estime que la recherche du profit est à la source des ratés du privé. « Je pense que cela se produit

parce que les établissements privés font face à deux défis que n'ont pas à relever les établissements publics : ils doivent générer des profits pour satisfaire les actionnaires, sinon ceux-ci investiront ailleurs, et ils doivent payer des taxes. Les établissements publics peuvent mettre directement toutes leurs ressources financières pour les soins », a-t-il dit.

L'analyse des études effectuées aux États-Unis est d'autant plus probante que les données ont été recueillies pendant près de 30 ans, ajoute le médecin. « Le système de santé privé aux États-Unis a beaucoup changé au cours de cette période, fait-il remarquer. Cela suggère donc que peu importe le contexte dans lequel on a évalué les établissements privés, ce secteur a mené à des risques de mourir plus grands. »

Il ne fait par ailleurs aucun doute, pour le

Dr Devereaux, que l'étude est préoccupante pour les Canadiens, même si elle repose sur des données américaines. Notamment parce que les traitements de dialyse dans les établissements publics américains sont « très similaires » à ceux offerts par les établissements canadiens.

Ensuite parce qu'il est convaincu que si les politiciens canadiens ouvrent la porte au secteur privé dans ce domaine, les multinationales qui offrent déjà ces traitements chez nos voisins du Sud seront parmi les premières à faire leur entrée sur un éventuel marché canadien de la santé. Car pour le Dr Devereaux, « il n'y a pas de raisons de penser qu'elles n'apporteraient pas les pratiques qu'elles appliquent actuellement de l'autre côté de la frontière ».

Digital Handycam^{MC}

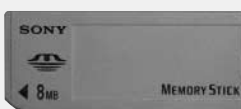
SONY

Des images précises pour des souvenirs mémorables



Un caméscope Digital8^{MC} enregistre l'audio et la vidéo, numériquement et exceptionnellement. Continuez à utiliser les cassettes 8mm/Hi8^{MC} pour enregistrer ou visionner votre vidéothèque sur 8mm. Certains modèles détiennent des fonctions d'appareil photo numérique et de film MPEG, pouvant être emmagasinés sur supports Memory Stick^{MC}.

Digital 8



Contemplez le monde à travers l'objectif Carl Zeiss^{MC} et enregistrez une vidéothèque pourvue d'images fabuleuses sur cassettes MiniDV compactes. Pour encore plus de commodité, les supports Memory Stick emmagasinent vos images numériques et films MPEG – prêts à être partagés ou expédiés par courriel, où que vous soyez.

Mini DV



Pour plus d'informations sur les produits, veuillez visiter www.fr.sonymstyle.ca

MAISON SONY

FUTURE SHOP

DUMOULIN

L.L. LOZEAU

FILLION ÉLECTRONIQUE

AUDIO VIDEO CENTRALE

Romanow: non à la privatisation partielle du système de santé

Presse Canadienne

WINNIPEG — Roy Romanow a réitéré hier son désaccord avec l'idée d'accroître la part du secteur privé dans les soins de santé pour améliorer le service aux patients et résoudre la crise du financement.

Actuellement, 30 % des soins sont fournis par des entreprises privées, a-t-il rappelé. Or, les partisans de la privatisation n'ont pas réussi à démontrer que la généralisation de cette pratique aurait des effets bénéfiques pour les Canadiens.

De l'avis de M. Romanow, la privatisation des soins s'apparente plutôt à « une cannibalisation du système public ». Ce dernier serait condamné à ne produire que les soins les plus coûteux ou à quelques jours du dépôt de son rapport, le commissaire nommé par le premier ministre Jean Chrétien pour faire des suggestions sur l'avenir du système d'assurance-maladie a laissé entendre qu'il recommanderait à Ottawa d'augmenter les sommes qu'il alloue à la santé.

Les derniers budgets ont donné lieu à quelques améliorations dans le financement, mais le gouvernement fédéral contribue toujours moins qu'il le faisait et moins qu'il le devrait, a souligné M. Romanow devant le Canadian Club de Winnipeg.

L'ancien premier ministre de la Saskatchewan croit même qu'Ottawa devrait garantir un niveau d'investissement minimal aux provinces. « Il est possible que ce plancher ne soit pas atteint tout de suite à cause de la réalité fiscale, mais nous ne devrions pas perdre cet objectif de vue. »

M. Romanow prévoit s'attaquer en priorité aux problèmes d'accessibilité et aux trop longues listes d'attente, mais il traitera aussi des soins à domicile, de l'assurance-médicaments et des problèmes particuliers des autochtones.

Il a assuré que son rapport comprendrait des recommandations fermes — pas des « choix multiple » —, une liste de coûts et des échéanciers précis.

LOTO QUÉBEC Résultats TVA, le réseau des tirages

Tirage du 2002-11-20

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro	3 ^e numéro
401407	521075	167690
25 000 \$	50 000 \$	100 000 \$
décomposable	décomposable	décomposable

NUMÉROS <<TÉLÉ>>

402102 570943 079053
non décomposable non décomposable non décomposable

10 lots bonis de 10 000 \$

non décomposables

066562	616832
082720	701400
197402	709975
426747	782824
552613	965956

Tirage du 2002-11-20

21 29 32 38 40 42
Complémentaire: (47)

Tirage du 2002-11-20

08 11 19 22 34 48
Complémentaire: (28)

Tirage du 2002-11-20

06 07 15 18 20 25 26 31 35 38
39 40 43 46 51 57 59 65 67 68

Tirage du 2002-11-20

3 4 NUMÉRO
997 2887 969834

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... 1 866 505-REUX

HYUNDAI

0%

FINANCEMENT À L'ACHAT†

Sur modèles sélectionnés.

PROFITEZ-EN AU PLUS TAUX. ET PARTEZ AU VOLANT D'UNE HYUNDAI NEUVE.

ACCENT GL 4 PORTES 2003

0%

FINANCEMENT À L'ACHAT†

Sur tous les modèles Accent GL. Jusqu'à 36 mois.

OU

175\$*

LOUEZ À PARTIR DE PAR MOIS/60 MOIS
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

0\$ DE COMPTANT

0\$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

- Moteur multisoupapes de 1,6 litre • Tachymètre • Transmission manuelle à 5 rapports • Dossiers arrière rabattables 60/40 • Radio AM/FM/CD
- Télécommande d'ouverture du coffre • Verrouillage de sécurité des portes arrière • Deux rétroviseurs extérieurs à commandes manuelles • Et beaucoup plus.



PDSF DE 13 795 \$**

ELANTRA GL 2003

0%

FINANCEMENT À L'ACHAT†

Sur tous les modèles berlines Elantra. Jusqu'à 36 mois.

OU

179\$*

LOUEZ À PARTIR DE PAR MOIS/48 MOIS
COMPTANT DE 2250 \$
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

0\$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Pour 20 \$ de plus par mois, l'Elantra VE vous offre :

- Climatiseur • Régulateur de vitesse • Glaces, verrouillage et rétroviseurs extérieurs dégivrants à commandes électriques

- Moteur 2,0 litres à DACT • Deux coussins gonflables • Dossiers arrière rabattables 60/40 • Radio AM/FM/CD • Télécommande d'ouverture du coffre et du volet de réservoir • Porte-verre double • Volant inclinable • Et beaucoup plus



PDSF DE 15 295 \$**

SONATA GL 2003

0%

FINANCEMENT À L'ACHAT†

Sur tous les modèles Sonata. Jusqu'à 36 mois.

OU

239\$*

LOUEZ À PARTIR DE PAR MOIS/48 MOIS
COMPTANT DE 1995 \$

0\$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

- Moteur 2,4 litres à DACT • Groupe électrique • Climatiseur • Radio AM/FM/CD et 6 haut-parleurs • Régulateur de vitesse • Rétroviseurs extérieurs dégivrants • Transmission automatique avec SHIFTRONIC^{MC} • Et beaucoup plus



PDSF DE 21 595 \$**

SANTA FE 2003

2,9%

FINANCEMENT À L'ACHAT†

Sur tous les modèles Santa Fe. Jusqu'à 36 mois.

OU

229\$*

LOUEZ À PARTIR DE PAR MOIS/48 MOIS
COMPTANT DE 2995 \$

0\$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

- Moteur 4 cylindres de 2,4 litres à DACT et 16 soupapes • Transmission manuelle à 5 rapports • Traction avant • Freins à disque aux 4 roues • Roues en alliage d'aluminium de 16 po avec pneus BFGoodrich® • Radio AM/FM/CD • Glaces et verrouillage électriques • Et beaucoup plus



PDSF DE 21 050 \$**

ACCENT GS 2002

0%

FINANCEMENT À L'ACHAT†

Sur tous les modèles Accent 2002. Jusqu'à 36 mois.

OU

155\$*

LOUEZ À PARTIR DE PAR MOIS/60 MOIS
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

0\$ DE COMPTANT

0\$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

- Moteur multisoupapes de 1,5 litre • Tachymètre • Transmission manuelle à 5 rapports • Dossiers arrière rabattables 60/40 • Glaces teintées avec bande pare-soleil • Deux rétroviseurs extérieurs à commandes manuelles • Et beaucoup plus. RENSEIGNEZ-VOUS SUR LES MENSUALITÉS DE LOCATION IMBATTABLES SUR LA SPORTIVE ACCENT GSi 3 PORTES

LA SOUS-COMPACTE LA PLUS VENDUE AU QUÉBEC††



PDSF DE 12 395 \$**



www.hyundaicanada.com

DES VOITURES GARANTIES POUR LONGTEMPS : Garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur • Assistance routière 24 heures de 3 ans/kilométrage illimité, comprenant livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, remorquage et autres services. Un simple appel sans frais suffit.

UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

*Programme de location des Services financiers Hyundai pour une Accent GS 3 portes 2002 neuve, PDSF à partir de 12 395 \$; une Accent GL 4 portes 2003 neuve, PDSF à partir de 13 795 \$; une Elantra GL 2003 neuve, PDSF à partir de 15 295 \$; une Sonata GL 2003 neuve, PDSF à partir de 21 595 \$; une Santa Fe GL 4 cyl. 2003 neuf à traction avant, PDSF à partir de 21 050 \$. Taux d'intérêt annuel de 0,31 %/3,55 %/3,40 %/3,61 %/5,38 %, mensualités de 155 \$/175 \$/179 \$/239 \$/229 \$ pour 60/60/48/48/48 mois, sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location : 9300 \$/10 500 \$/8592 \$/11 472 \$/10 992 \$. Option d'achat : 3803 \$/5659 \$/6390 \$/10 282 \$/10 092 \$. Comptant de 0 \$/0 \$/2250 \$/1995 \$/2995 \$, première mensualité exigée. Dépôt de sécurité de 0 \$ disponible pour tous modèles. Frais de transport et de préparation inclus pour les modèles Accent et Elantra, en sus pour les Sonata et Santa Fe. Taxes, frais d'immatriculation et frais d'acquisition de location de 350 \$ en sus. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre additionnel. **PDSF d'une Accent GS 3 portes 2002 à partir de 12 395 \$; d'une Accent GL 4 portes 2003 à partir de 13 795 \$; d'une Elantra GL 2003 à partir de 15 295 \$; d'une Sonata GL 2003 à partir de 21 595 \$; d'un Santa Fe GL 4 cyl. 2003 à traction avant à partir de 21 050 \$. Frais de transport, d'immatriculation, de préparation et taxes en sus des PDSF. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. †Taux annuel de financement à l'achat de 0 % sur les Accent 2002, Accent GL 4 portes 2003, berlines Elantra 2003 et Sonata 2003 pour 24 ou 36 mois; de 2,9 % sur les Santa Fe 2003 pour 24 ou 36 mois. Exemple de financement : 10 000 \$ à un taux annuel de 0 %/2,9 % équivaut à des mensualités de 277,80 \$/290,37 \$ pour 36/36 mois. Coût de prêt de 0 \$/453,32 \$, pour une obligation totale de 10 000 \$/10 453,32 \$. Les offres de location et de financement à l'achat sont d'une durée limitée, sur approbation du crédit, et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. Voir le concessionnaire pour les détails. ††Source : A.F.I.A.C., ventes de janvier à octobre 2002.

3098114A

Metro Hyundai
5008, rue Decarie
Montréal (514) 485-0001
Hyundai Président
4600 "B" boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
(514) 624-7777
Ulsan Hyundai
1625, boul. Hymus
Dorval (514) 683-5702
Vaudreuil Hyundai
125, Aimé-Vincent
Vaudreuil (450) 455-3677

Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly (514) 875-1959
Longueuil Hyundai
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil (450) 670-2080
Les Automobiles Cloginer
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
(450) 348-6817
La Prairie Hyundai
1055, boul. Taschereau
La Prairie (450) 659-2500

Hyundai Casavant
200, rue Johnson, Est
St-Hyacinthe
(450) 774-6344
Hyundai Granby
1196, rue Principale
Granby 1-888-549-8632
Hyundai de Châteauguay
77, boul. St-Jean-Baptiste
Châteauguay
(450) 699-8555
Hyundai Varennes
1855, route 132
Varennes (450) 652-4979

Hyundai Valleyfield
450, Chemin Larocque
Valleyfield (450) 370-3330
Desmeules Hyundai
1237, boul. Des Laurentides
Laval (450) 668-6393
Hyundai Auto St-Jérôme
1180, boul. Des Laurentides
St-Antoine (450) 432-4252
Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Laval (450) 682-6000
Hyundai Blainville
1053, boul. Curé Labelle
Blainville (450) 434-5484

Houle et Frères Hyundai
290 Montée Masson
Mascouche
(450) 474-1110
Hamel Hyundai
130, rue Dubois
St-Fustache (450) 974-0440
Performe Hyundai
1453, boul. Paquette
Mont-Laurier
(819) 623-4844
Hyundai de Lanaudière
1165, rue de Lanaudière
Joliette (450) 759-7669

Coiteux Hyundai
5235, av. Papineau
Montréal (514) 521-3201
Hyundai Repentigny
845, rue Notre Dame
Repentigny (450) 582-3182
Hyundai Sorel-Tracy
1864, rue Marie-Victorin
Sorel (450) 743-1244
Hyundai Gabriel
7020, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal (514) 329-7777
Valois Hyundai
125, boul. Lemire Ouest
Drummondville (819) 478-8148

Hyundai Victoriaville
445, Bois-Francis, Nord
Victoriaville
(819) 758-5775
Hyundai N. Paquin Auto
51, 10^{ème} Avenue, Ouest
Amos (819) 732-5995
Dynastie Automobile Ltée
494, Avenue La Rivière
Rouyn (819) 762-1741
Maryvo Hyundai
1940, 3^{ème} Avenue
Val d'Or (819) 874-2886

Concordia lève le moratoire

SOPHIE ALLARD

HIER SOIR, à l'issue de sa réunion mensuelle, le conseil d'administration de l'Université Concordia a décidé à l'unanimité d'autoriser la levée du moratoire sur les activités publiques liées au conflit au Proche-Orient.

Le recteur Frederick Lowy doit discuter incessamment avec les représentants de l'Association des étudiants et étudiantes de Concordia (CSU), de Hillel et de Solidarité pour les droits humains des Palestiniens (SDHP) afin de définir les paramètres de ce qui serait considéré comme « un comportement acceptable » et de ce qui ne saurait être toléré sur le campus.

« S'ils acceptent les principes défendus par l'administration, la situation retournera à la normale très bientôt, dit Dennis Murphy, directeur des communications de Concordia. Bien entendu, il faut que tous s'engagent au respect, à la non-violence et à aucun discours haineux. »

Le Conseil est d'avis que le moratoire a atteint son but. « Ce moratoire a toujours été envisagé comme une mesure temporaire », a déclaré le recteur Lowy, à l'issue de la réunion.

Pourtant, il était prévu au départ que l'Université ne prendrait pas de décision en ce sens avant la mi-décembre. Au milieu de la semaine dernière, alors que le député néo-démocrate Svend Robinson avait fait part de son intention de braver le moratoire, l'administration avait parlé d'une possible révision du moratoire avant cette date.

« L'intervention de Svend Robinson n'est pour rien dans cette nouvelle décision, répond M. Murphy. C'est plutôt l'injonction de la cour obtenue vendredi par Concordia qui a poussé l'administration, plus confiante, à réfléchir sur le moratoire. »

En septembre dernier, Concordia a imposé un moratoire sur la question israélo-palestinienne suite aux incidents violents survenus au pavillon Hall lors de la visite de l'ancien premier ministre d'Israël, Benjamin Netanyahu. Sa conférence avait dû être annulée.

L'idée d'un ordre professionnel divise les profs

Plus de la moitié d'entre eux n'approuvent pas une telle structure

ANDRÉ DUCHESNE

Les membres de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) sont divisés sur la création d'un ordre professionnel, une idée farouchement décriée par les dirigeants de cette instance regroupant quelque 80 000 enseignants des commissions scolaires.

Hier, en conférence de presse, les dirigeants du syndicat ont dévoilé les résultats d'un sondage CROP mené auprès d'un échantillon de 501 membres travaillant dans des commissions scolaires francophones de la province en insistant sur le fait que seulement 20 % se sont dits en faveur de la création d'un ordre professionnel.

Or, la lecture des résultats apporte certaines nuances. Ainsi, à la question « Êtes-vous pour ou contre la création d'un ordre professionnel pour les enseignants ? », 52 % se sont dits contre, 20 % pour, alors que 25 % ont indiqué être indécis ou indifférents et 3 % ont refusé de répondre.

Interprétant ces résultats comme un non clair, la Fédération, qui est affilié à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) criait victoire hier. « Il devient absolument incontestable que les propagandistes de la création d'un tel ordre ne peuvent désormais se réclamer de l'adhésion massive du personnel enseignant, comme ils le font depuis 1996 », indique la présidente de la FSE, Johanne Fortier, dans un communiqué.

Une structure « lourde »

En rencontre de presse hier matin, elle a ajouté qu'à son avis, il était inutile d'ajouter une autre structure « très lourde sur le plan administratif » et n'apportant rien de nouveau pour encadrer le travail des enseignants.

Les « propagandistes » auxquels fait référence la FSE, ce sont sans aucun doute les membres du Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec qui ont déposé devant l'Office des professions une demande visant à créer un ordre professionnel pour les enseignants.

Par définition, un ordre professionnel a pour objet de protéger le public contre des abus de toutes sortes que pourraient exercer les membres de la profession desquels ils reçoivent des services. Or, tou-

jours selon M^{me} Fortier, il y a déjà suffisamment de mécanismes existant dans la société québécoise pour parer à de tels abus et encadrer avec rigueur le travail des enseignants.

Mais être régi par une corporation permettrait aussi aux enseignants d'avoir le statut de professionnels, un argument de plus au moment des négociations des conventions collectives, fait-on remarquer. « C'est là que le bât blesse, réplique M^{me} Fortier. On nous dit qu'un ordre va nous apporter davantage de reconnaissance, mais nous jouissons déjà d'une bonne reconnaissance sociale. Des sondages l'ont indiqué dans le passé. »

Le syndicat souligne également que ce sont ses membres qui, s'ils avaient à être conscrits dans une corporation, devraient payer une substantielle cotisation annuelle. Les cotisations moyennes des corporations québécoises sont de 500 \$, ajoute-t-elle.

L'Office des professions, qui a le dernier mot sur la création d'un ordre, doit rendre sa décision d'ici la fin de l'automne. À l'heure actuelle, on compte 45 ordres (ingénieurs, agronomes, architectes, chimistes, infirmières, médecins, etc.) regroupant quelque 272 000 professionnels au Québec.



« Une chance que c'est juste ses dents. »



Ce n'est pas toujours facile de savoir ce qui ne va pas.

Pour toute question de santé, comment savoir où téléphoner? Où aller? Où trouver de l'aide? Pour les services aux personnes âgées, l'aide à domicile, les soins pour les enfants, les problèmes de santé chroniques, les urgences et une foule d'autres besoins.

Pour savoir à qui vous adresser, consultez le guide « Au service de la santé » que vous recevrez à la maison.

Si vous ne l'avez pas en main, commandez-le.

1 800 363-1363
www.gouv.qc.ca

**Besoin de ressources?
Suivez le guide!**

Québec 

EXPRESS INTERNATIONAL

ALGÉRIE Accidents en série

DOUZE morts et 13 blessés, tel est le bilan de l'explosion hier, de source officielle, d'une citerne de gaz d'une boulangerie à Sebdu, près de Tlemcen. Autre bilan officiel : neuf morts et 12 blessés dans un accident de la circulation mardi à Alger. Selon la version officielle, un conteneur de 15 mètres transporté sur un camion s'est écrasé sur un minibus. Depuis le début du mois de ramadan, une cinquantaine de personnes ont péri sur les routes algériennes. — *d'après AFP et AP*

TUNISIE Canadien condamné

Le Tuniso-Canadien Béchir Saad, arrêté à son retour en Tunisie cet été en vacances et incarcéré depuis, a été condamné mardi en appel à quatre ans de prison, ont annoncé ses avocats à Tunis. Saad, 41 ans, résidant au Canada depuis 1989, a été condamné pour « association de malfaiteurs, collecte de fonds et appartenance à une association non autorisée », à savoir le mouvement islamiste Ennahda (interdit). Des représentants de l'ambassade du Canada à Tunis et un magistrat canadien, Gaston Labrèche, mandaté par une organisation canadienne de défense des droits de l'homme, étaient présents lors de son procès en appel, selon ses avocats. — *d'après AFP*


COLOMBIE Attentats mortels

DEUX attentats à la dynamite commis mardi dans des hôtels de la station balnéaire de Santa Marta, sur la côte caraïbéenne, ont fait deux morts et six blessés, selon la police locale. Le président Alvaro Uribe a condamné ces attentats et en a attribué la responsabilité aux Forces révolutionnaires armées de Colombie (FARC, marxistes), en précisant qu'une faction de cette guérilla avait appelé « l'un des hôtels pour extorquer de l'argent ». — *d'après AFP*

RDC-CONGO Souveraineté

LE GOUVERNEMENT de Kinshasa a saisi le Conseil de sécurité de l'ONU d'une plainte contre le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD, rébellion appuyée par le Rwanda) pour « violation de souveraineté », a annoncé le ministre des Affaires étrangères, Léonard She Okitundu. « Notre ambassadeur a saisi le Conseil de sécurité dès que nous avons appris que le RCD imposait la mise en circulation de nouvelles plaques minéralogiques et de nouvelles mesures fiscales payables en devises et non en francs congolais », a déclaré le ministre. Depuis lundi, une opération « ville morte » se déroule à Bukavu contre les mesures imposées par la rébellion. — *d'après AFP*

L'INSTITUT DE YOGA ET DE MÉDITATION
COURS CONTINUS & ATELIERS DE YOGA
PROGRAMME DE FORMATION ET DE CERTIFICATION DE PROFESSEURS DE YOGA



(514) 843-YOGA(9642)

EXCLUSIF

Luxeux manteaux en peau d'agneau léger espagnol mérinos



Pour ELLE ET LUI

Prêt-à-porter ou sur mesure

Manteau léger et chaud

Comparez notre qualité

Directement du fabricant

Robert Arnold
SAMEDI de 9 h 30 à 15 h 30
LUN. au VEND. de 12 h 30 à 17 h
9250, av. du Parc (angle Chabanel)
Local 450 • Tél. : 387-5495

La langue kurde à nouveau à l'antenne en Turquie

d'après AFP et AP

ANKARA — La Société publique de radio et télédiffusion turque (TRT) doit diffuser des émissions en kurde, conformément à une réforme pro-européenne adoptée cet été au Parlement turc, a annoncé hier le président du Haut conseil de l'audiovisuel (RTUK), Fatih Karaca.

La langue kurde a été totalement interdite en Turquie jusqu'en 1991, alors que le pays compte environ 12 millions de Kurdes.

Suivant des aménagements préparés par le RTUK et attendus depuis des mois, deux heures de programme en kurde seront diffusées chaque semaine à la télévision et quatre heures à la radio, a dit Karaca devant la presse.

Seule la TRT est autorisée à diffuser ces émissions « car elles ne seront pas contre l'unité indivisible

de la Turquie ni contre les principes de la République », a-t-il précisé.

Les émissions — informations, musique, culture — seront sous-titrées à la télévision et une traduction en turc sera fournie à la fin de chaque émission radio.

La programmation sur les antennes publiques sera limitée à 45 minutes par jour et à quatre heures par semaine à la radio, et à une demi-heure par jour pour un total de deux heures par semaine à la télévision.

On ignore quand les premières émissions seront diffusées. Mais la RTUK a précisé que les radios et télévisions privées ne seraient pas autorisées à émettre en kurde ou dans toute autre langue régionale.

« Ce n'est pas démocratique, ce n'est pas la liberté, a dit Naci Kurluay, du Parti démocratique du peuple, pro-kurde. Ça ne satisfera ni les Kurdes ni l'UE. »

L'autorisation d'enseigner le kurde et de diffuser en kurde à la radio et télévision, et aussi l'abolition de la peine de mort en temps de paix, figurent parmi les importantes réformes adoptées en août par le Parlement sortant pour s'aligner sur les normes de l'Union européenne, à laquelle la Turquie veut adhérer.

Eren Keskin, vice-présidente de l'Association turque des droits de l'Homme (IHD), a révélé entre-temps qu'elle était suspendue pour un an de ses fonctions d'avocate par le Barreau d'Istanbul.

Me Keskin a expliqué lors d'une conférence de presse à Istanbul qu'elle avait été condamnée en 1997 pour « propagande séparatiste » par une Cour de sûreté de l'État — verdict confirmé en 1999 par la Cour de cassation — pour avoir utilisé le mot « Kurdistan » dans une interview accordée en 1997.

La peine de 13 mois de prison fit l'objet d'une amnistie de trois ans et devint caduque en septembre, en l'absence de toute autre condamnation. Mais, sur requête de la direction des affaires juridiques du ministère de la Justice, le conseil de discipline du barreau d'Istanbul décidait le 24 septembre, trois semaines après expiration du délai de péremption, d'appliquer la sanction administrative qui accompagnait la condamnation au pénal.

Me Keskin a dénoncé une décision « illégale », indiquant qu'elle engagerait un recours devant le tribunal administratif, mais sans grand espoir de voir la décision cassée.

« Il est scandaleux et honteux qu'un juriste soit condamné par ses propres confrères pour ses seules opinions », a estimé l'avocat Kemal Ertaş, présent à la conférence de presse.

La société civile haïtienne désigne ses représentants au Conseil électoral

d'après AFP

PORT-AU-PRINCE — La société civile haïtienne a désigné ses cinq représentants au sein du Conseil électoral qui doit organiser des élections législatives et locales en 2003 prévues par l'Organisation des États américains (OEA), a-t-on appris hier de source officielle.

Les personnalités désignées sont François Benoit (patronat), Roselaure Julien (Église catholique), Pauris Jean-Baptiste (Église protestante), Max Mathurin (Église épiscopale) et le père Freud Jean (organisme de défense des droits humains).

La société civile a conditionné la prestation de serment de ses représentants à « l'application intégrale » des résolutions de l'OEA en matière

de justice, d'indemnisation de l'opposition, de désarmement et de sécurité des élections.

Quatre autres membres du Conseil électoral provisoire (CEP) sur les neuf que compte l'institution doivent encore être désignés. Il s'agit des représentants de la Famille Lavalas, le parti au pouvoir du président Jean Bertrand Aristide, de la Convergence démocratique (opposition), de l'opposition non membre de cette Convergence, et d'un membre nommé par la Cour de cassation.

La Convergence a refusé jusqu'à présent de désigner son représentant arguant que les exigences de l'OEA n'ont pas été respectées en matière de justice et de désarmement notamment.

L'interminable crise politique, qui prive Haïti de près de 500 millions \$ US d'aide étrangère à

cause de sanctions, a pour origine les législatures controversées de mai 2000.

Dimanche, une manifestation réclamant le départ du président Aristide avait réuni sans incident et sous protection policière au Cap-Haïtien, deuxième ville d'Haïti, quelque 50 000 personnes, selon les organisateurs, 20 000 personnes, selon des journalistes.

Une contre-manifestation pro-gouvernementale n'avait pu réunir le jour même qu'une faible participation populaire.

Les radios du Cap-Haïtien ont fait état lundi de menaces de la part de membres d'organisations populaires proches du pouvoir contre les fonctionnaires qui avaient pris part à la manifestation de dimanche et contre la station locale *Radio Maxima*.

Ça va vibrer à Noël



MOTOROLA C333
24⁹⁹\$*

Forfait Maximum:
seulement 25 \$
par mois*

- Soirs et week-ends
- Messages texte entrants sans frais

En prime:

- 100 minutes de jour/mois
- Affichage des appels

ACHETEZ EN LIGNE

CONSULTEZ LE WWW.ROGERS.COM/CADEAU, COMPOSEZ LE 1 800 IMAGINE OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERSSM AT&T^{MD} PARTICIPANTS.

ROGERS AT&T
COMMUNICATIONS SANS FIL

*Applicable à toute nouvelle entente de deux ans. Limite de 1000 minutes pour les appels effectués les soirs et week-ends. Les minutes supplémentaires seront facturées 25 cents la minute. Les appels de jour de semaine doivent être effectués entre 7 h et 20 h, du lundi au vendredi. Limite de 2500 messages texte entrants. Chaque message texte supplémentaire sera facturé 15 cents. Les frais d'accès au système et au service d'urgence 911, les frais d'interurbain et de déplacement, les frais liés aux services additionnels en option, la messagerie texte facturée à l'utilisation ainsi que les taxes exigibles associées à ces services seront également facturés mensuellement. Certaines conditions s'appliquent. Offre disponible jusqu'au 31 décembre 2002. SMRogers Communications inc. Utilisé sous licence. ^{MD}AT&T Corp. Utilisé sous licence.

RadioShack. CELLULAND. FUTURE SHOP. » CENTRE HI-FI. LA CABINE TÉLÉPHONIQUE. Dumoulin BatteriesPlus

ROGERS AT&T
AGENT AUTORISÉ

CELLULAND BROSSARD
8245, boul. Taschereau
(450) 445-5654

CELLULAND DORVAL
11275, ch. de la Côte-de-Liesse
(514) 631-7000

CELLULAND HULL
129, boul. Saint-Joseph
(819) 776-1666

CELLULAND LAVAL
216, boul. Curé-Labelle
(450) 963-3001

CELLULAND MONTRÉAL
5341, rue Ferrier
(514) 731-5849

5326, chemin Queen-Mary
(514) 483-3388

4146A, rue Sainte-Catherine O.
(514) 934-0707

5829, rue Saint-Hubert
(514) 277-9214

6680, rue Saint-Jacques
(514) 481-8455

5429, boul. Saint-Laurent
(514) 278-1873

3453, rue Fleury Est
(514) 955-7000

CELLULAND SAINT-JÉRÔME
34, boul. de Martigny Ouest
(450) 432-2414

CELLULAND SAINT-LAURENT
1896, boul. Thimens
(514) 333-0636

CELLULAND SAINT-LÉONARD
5110, rue Jean-Talon Est
(514) 723-4258

MONTRÉAL
CELLULAIRE LOCH
1008, rue Clark
(514) 954-0287

416, rue Jean-Talon O.
(514) 272-2355

VISION 2000
1960, rue Jean-Talon Est
(514) 722-2355

FORTIN AUTO RADIO
5540, boul. Métropolitain Est
(514) 255-2720

TEL-LOC
426, rue Guy
(514) 938-3800

BELCEL
COMMUNICATIONS MONTRÉRIE

5338, boul. Sir-Wilfrid-Laurier
(450) 467-9911

CAP-DE-LA-MADELEINE
RDS RADIO
557, rue des Erables
(819) 379-2223

CARIGNAN
RADIO D'AUTO FÉLIX
2255, chemin de Chamblay
(450) 658-5241

DORION
UNICEL
64, boul. Harwood, bur. 101
(450) 424-7082

LONGUEUIL
COMMUNICATION
PLACE LONGUEUIL
825, rue Saint-Laurent Ouest
(450) 442-1212

POINTE-AUX-TREMBLES
COMMUNICATIONS M.S.
Carrefour de la Pointe
(514) 642-6334

11855, rue Victoria
(514) 645-9271

POINTE-CLAIRE
CELTEL
950, boul. Saint-Jean, bur. 5
(514) 426-9999

ROUYN-NORANDA
BOUQUINÉ TELECOM
366, avenue Larivière
(819) 762-3666

910, rue Lavalée
(819) 764-4383

SAINT-HUBERT COMMUNICATIONS
SANS FIL RIVE-SUD
4405, chemin de Chamblay
(450) 445-3555

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
VIDÉOLOGUE DE ST-JEAN
989, boul. du Séminaire Nord
(450) 349-1199

SAINT-TIMOTHÉE
BOULEVARD ÉLECTRONIQUE
5271, boul. Hébert
(450) 371-0931

VICTORIAVILLE
COMMUNICATIONS SPECTROCOM
99, boul. des Bois-Francis Sud
(819) 752-6935

L'Irak accuse les États-Unis de vouloir saboter la mission d'inspection de l'ONU

JOONEED KHAN

L'IRAK A ACCUSÉ hier les États-Unis de chercher à saboter le processus d'inspection de ses armements, le jour même du départ de Bagdad des chefs de la mission de l'ONU, Hans Blix et Mohamed El-Baradei, satisfaits des promesses de coopération irakiennes.

Les deux hommes ont qualifié leurs entretiens de « constructifs ». Un conseiller du président Saddam Hussein, le général Amer Al-Saadi, a confirmé publiquement que l'Irak allait remettre un rapport sur ses armements à la date du 8 décembre, fixée par la résolution 1441.

« L'Amérique cherche à brouiller les cartes et à faire échouer la mission des inspecteurs de l'ONU pour qu'ils ne mettent pas à nu ses allégations et ses mensonges », écrit *Al-Joumhouriya*, journal gouvernemental irakien.

Les États-Unis, et la Grande-Bretagne, ont imposé après la guerre de 1991, sans autorisation de l'ONU, deux « zones d'exclusion » dans le nord et le sud de l'Irak, où leurs avions mènent des raids quasi quotidiens, tuant souvent des civils, et essayant des tirs de la dca irakienne.

Cette semaine, Washington a dit voir dans les tirs irakiens « une violation patente » de la résolution 1441 du Conseil de sécurité, qui régit désormais le désarmement de l'Irak. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a rejeté l'interprétation américaine, avec l'approbation des pays de la Ligue arabe.

« Nous sommes d'accord avec le secrétaire général de l'ONU. Cela ne peut absolument pas être considéré comme une violation de la résolution 1441 » du Conseil de sécurité, a dit le ministre des Affaires étrangères du Liban, Mahmoud Hammoud, à Damas, où il était

réuni hier avec ses homologues arabes.

L'interprétation américaine de la 1441 est destinée à « préparer une agression contre l'Irak », écrit *Al-Joumhouriya*, en réaction aux menaces américaines à propos des tirs irakiens dans les deux « zones d'exclusion », que l'Irak n'a jamais reconnues non plus.

Mais le chef du Pentagone, Donald Rumsfeld, critiquait Annan en affirmant que « le centre de gravité de l'ONU, c'est le Conseil de sécurité ». En route pour le sommet de l'OTAN à Prague, le président américain George W. Bush promettait « une riposte appropriée aux tirs de la DCA irakienne ».

Hier, le Pentagone annonçait que des avions américains avaient bombardé trois installations de la défense antiaérienne irakienne dans le sud du pays, en riposte aux tirs de la dca contre les avions améri-

cains et britanniques patrouillant les zones d'exclusion. Selon l'Irak, il s'agissait d'objectifs civils.

Le vice-président irakien Taha Yassine Ramadan a estimé que le fait d'assimiler « la résistance (irakienne) face à l'agression quotidienne de l'aviation américaine à une violation de la 1441 prouve l'insolence et le comportement irresponsable » des États-Unis, à la télévision satellitaire arabe MBC.

Face à cette situation, Ramadan a dit redouter que Washington n'interprète à sa guise les parties importantes de la résolution.

« Je m'attends au mal à tout moment de la part de l'administration Bush, en dépit de l'acceptation par l'Irak de la résolution 1441 et même après le retour des inspecteurs en désarmement de l'ONU », a-t-il dit.

Il a jugé peu probable que la reprise des inspections d'armes prohibées, prévue à partir du 27 no-

vembre, puisse « arracher Washington de ses plans d'attaque ».

Selon un analyste politique à Bagdad, la flexibilité montrée par l'Irak depuis son acceptation de la résolution a fortement gêné l'administration Bush.

« La bonne volonté de l'Irak et son désir de coopérer avec les chefs des inspecteurs ont surpris Washington », a dit Abdel Razzak Al-Doulami, selon lequel les États-Unis auraient préféré une crise entre l'Irak et l'ONU.

L'Irak a accepté le 16 septembre le retour des inspecteurs de l'ONU, après quatre ans d'absence, mais les États-Unis ont obtenu du Conseil de sécurité une nouvelle résolution durcissant le régime d'inspection des armements irakiens. Le texte prévient l'Irak de « graves conséquences » en cas de violation de l'une de ses dépositions.

Le cauchemar colombien au fond des urnes en Équateur

Agence France-Presse

QUITO — Le nouveau président de l'Équateur, élu dimanche prochain, sera confronté au ricochet de la guerre civile et du trafic en Colombie sur sa frontière, envahie par 11 000 réfugiés, dès son investiture.

Pour les deux candidats en lice après le premier tour du 20 octobre, le colonel de gauche Lucio Gutiérrez, grand favori des sondages, ou le populiste de droite Alvaro Noboa, ce cauchemar deviendra une priorité, quel que soit l'élu désigné par les 12,1 millions d'électeurs de ce pays andin.

La violence et les défoliations de coca dans le sud de la Colombie ne cessent non seulement de pousser les paysans à fuir les menaces et les herbicides, mais de pénétrer en Équateur derrière les 586 km de frontière commune.

Depuis l'investiture d'Alvaro Uribe à Bogota le 7 août, la guerre est totale entre le pouvoir et la guérilla. Les affrontements entre l'armée et les rebelles des Forces armées

révolutionnaires de Colombie (FARC) contraignent la population civile à abandonner ses biens pour se jeter sur les routes, y compris vers l'Équateur.

Quelque 11 000 d'entre eux sont déjà réfugiés dans ce pays, entre le Pacifique et l'Amazonie, et redoutent pour la plupart de s'inscrire dans les centres mis à leur disposition par le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) de l'ONU, par crainte de devoir décliner leur identité et d'être repérés par les groupes armés.

Cette insécurité s'est déjà incrustée dans le pays des volcans, avec plus de 120 victimes de mort violente, pour la plupart colombiennes, depuis le début de l'année dans la province de Sucumbios, frontalière avec le Putumayo.

L'accentuation de la lutte antidrogue dans le cadre du Plan Colombie déborde aussi sur la frontière voisine, touchée par les dispersions d'herbicides.



Photo Reuters

Pas d'âge pour manifester!

Du bébé jusqu'au grand-père, il n'y a pas d'âge pour manifester en Argentine, pays qui traverse la pire crise économique de son histoire et où la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté. Des milliers d'Argentins ont complètement paralysé hier la circulation sur le pont Pueyrredon reliant Buenos Aires à la banlieue sud de la capitale. D'autres manifestants ont bloqué plusieurs grandes avenues de la ville pour protester contre le plan économique du gouvernement Duhalde et réclamer de l'aide pour les démunis.

LE FUTUR DE LA PHOTOGRAPHIE

IMAGE point

VOUS PRÉSENTE



LE FUTUR DE LA PHOTOGRAPHIE

VENEZ ESSAYER NOS DERNIERS MODÈLES D'APPAREILS PHOTO NUMÉRIQUES, DE CAMÉRAS-VIDÉO NUMÉRIQUES AINSI QUE NOS IMPRIMANTES ET DIVERS ACCESSOIRES !



2,000\$
EN PRIX À GAGNER !



IMAGEPOINT VOUS GARANTIT
LES MEILLEURS PRIX SUR TOUTES LES GRANDES MARQUES !

RENCONTREZ ÉGALEMENT LES REPRÉSENTANTS QUI VOUS FERONT
UNE DÉMONSTRATION DE LEUR NOUVELLE GAMME DE PRODUITS !

Canon Nikon FUJIFILM OLYMPUS PENTAX EPSON MINOLTA

VENDREDI
22 NOV
(11h - 17h)

SAMEDI
23 NOV
(10h - 17h)

DIMANCHE
24 NOV
(12h - 17h)

Location: ImagePoint - 955 boul. DeMaisonneuve O. (coin Mansfield) 514.281.5111

l'émotion en boîte

Pendentif en platine à diamant solitaire, à tirage limité, 3 900 \$.



BIRKS

D I A M A N T S . depuis 1879



1240, Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire
Centre Rockland • Carrefour Laval • Promenades St-Bruno

1 800 682 2622 www.birks.com

Vous n'avez pas à remuer ciel et terre à la recherche d'un taux avantageux pour votre CPG. Nous en avons un.

À la HSBC, nous vous offrons un éventail de solutions de placement pour satisfaire vos besoins particuliers. Notre CPG à taux avantageux n'est qu'un des produits que nous pouvons vous offrir. Pour vous prévaloir du

taux de 3,75 % sur votre CPG, vous n'avez qu'à investir vos fonds pour une période fixe de 3 ans. Pendant ce temps, vous aurez l'esprit tranquille en sachant que le taux ne fluctuera pas.

Pour de plus amples renseignements sur ce CPG ou sur d'autres solutions de placement qui pourraient vous convenir, composez le 1 888 310-HSBC (4722) ou visitez le site hsbc.ca pour connaître la succursale la plus près de vous.

HSBC

Votre banque, partout dans le monde

CPG au taux annuel de 3,75 %, d'une durée de 3 ans, non remboursable avant l'échéance.

Dépenses militaires du Canada: Bush prié de se mêler de ses affaires

GILLES TOUPIN
envoyé spécial

PRAGUE — Le ministre canadien de la Défense, John McCallum, y est allé on ne peut plus crûment hier lorsqu'il a demandé au président des États-Unis, au cours d'un point de presse, de se mêler de ses affaires.

M. McCallum a entrepris depuis quelque temps de convaincre ses collègues du Conseil des ministres de la nécessité d'augmenter le budget militaire du Canada qui est à l'heure actuelle de 12 milliards de dollars par année. L'ambassadeur des États-Unis au Canada, Paul Cellucci, a également fait quelques sorties publiques ces derniers temps pour reprocher au Canada de ne pas faire sa part au sein de l'OTAN ainsi que pour la défense du continent américain. Le président George W. Bush demande également avec insistance depuis quelques semaines à ses partenaires de l'OTAN d'accroître leurs dépenses militaires pour faire face aux nouvelles menaces, qu'il s'agisse du terrorisme international ou du régime de Saddam Hussein.

Interrogé pour savoir s'il croyait que l'influence de M. Bush allait l'aider à convaincre ses collègues du cabinet fédéral de la nécessité d'augmenter les dépenses militaires du Canada, M. Callum a répondu: « Même si M. Bush demande ce que je demande, je ne lui demande pas son aide. »

« Je ne demande pas au président des États-Unis, a encore dit le ministre, et à l'ambassadeur des États-Unis au Canada de faire mon travail et de demander une augmentation des dépenses militaires. Il s'agit là d'une affaire essentiellement canadienne. Je crois que plusieurs Canadiens ont été irrités que l'ambassadeur américain, Paul Cellucci, ait exercé des pressions sur nous. C'est une décision qui appartient au Canada seul. »

Les Américains reprochent en effet au Canada sa piètre participation financière à l'effort militaire de l'OTAN. Le Canada se situe au 17^e rang parmi les 19 membres de l'Alliance, juste avant le Luxembourg et l'Islande. Son budget militaire représente 1,1 % de son produit intérieur brut alors que la moyenne des autres membres de l'Alliance est de 2,13 %.

Récemment, un comité du Sénat a publié un rapport qui demandait au gouvernement canadien un effort supplémentaire de quatre milliards de dollars par année.

Les États-Unis vulnérables aux attentats malgré le superministère de la Sécurité

JEAN-LOUIS SANTINI
Agence France-Presse

WASHINGTON — Les États-Unis restent vulnérables à la menace terroriste un an après les attentats du 11 septembre, et le futur superministère de la Sécurité intérieure ne pourra sans doute pas réduire les risques d'attentat de sitôt, selon des analystes et des parlementaires.

À court terme ce nouveau ministère, créé par un projet de loi voté par le Congrès mardi soir et salué par le président Bush comme « un pas historique pour protéger le peuple américain », « ne fera rien pour rendre l'Amérique plus sûre », a estimé James Lindsey, un expert en contre-terrorisme de la Brookings Institution.

Cette gigantesque réorganisation administrative, la plus importante depuis un demi-siècle avec la fusion de 22 agences et services comptant au total plus de 170 000 fonctionnaires, pourrait se transformer en « un cauchemar logistique », prédit même John Pike, le directeur de Globalsecurity.org, un groupe de recherches.

La mise en place de ce ministère pourrait « accroître la vulnérabilité des États-Unis », a expliqué James Lindsey. « C'est comme si on essayait de changer la conception des moteurs d'un avion en plein vol ».

Alors que les services devant être fusionnés, comme les garde-côtes, les douanes ou les services d'immigration, verront leur organisation démantelée dans ce processus, elles devront en même temps continuer à assurer pleinement leurs missions actuelles, ce qui sera sans doute difficile, a dit l'expert de la Brookings.

En outre, en créant ce nouveau ministère, le Congrès « agit comme un médecin qui prescrirait une ordonnance à un malade sans pronostic préalable », a-t-il encore estimé.

Selon lui, il aurait été plus efficace de conduire une enquête approfondie pour établir les causes structurelles des performances médiocres de la CIA, la centrale de renseignement, et du FBI, la police fédérale, avant le 11 septembre avant de se lancer dans une telle entreprise.

Et, a-t-il noté, la commission d'enquête créée cette semaine par la Maison-Blanche sous la pression du Congrès ne dispose pas de pouvoirs suffisants pour faire toute la lumière.

« Il semble de plus en plus évident que le vrai problème avant le 11 septembre et encore aujourd'hui, est celui du manque de coordina-

tion, voire de la concurrence, entre la CIA et le FBI, et on ne le réglera pas avec la création d'un superministère de la Sécurité », a affirmé James Lindsey. Ces deux agences ne seront pas intégrées dans le futur ministère.

En conséquence, « nous restons tout autant vulnérables à des attentats » contre des centrales nucléaires, des réservoirs d'eau publics ou des ports, a-t-il dit.

George Tenet, le directeur de la CIA, avait lui-même reconnu l'impuissance de son agence en avouant le 17 octobre au Congrès que « la réalité, c'est que nous restons aujourd'hui aussi vulnérables aux attentats suicide qu'avant » le 11 septembre. « Nous devons être honnêtes sur le fait que la protection de notre territoire est très difficile », avait-il ajouté.

Le sénateur démocrate Bob Graham, président de la Commission du Renseignement du Sénat, est allé jusqu'à accuser récemment le FBI de manquer d'un sens de l'urgence pour démanteler les groupes terroristes aux États-Unis.

Rappelant que le FBI a la responsabilité de mettre au point un programme de lutte contre le terrorisme depuis 1999, le sénateur de Floride a déploré que « la police fédérale ne sache toujours pas où se trouvent les terroristes sur le territoire américain, leur nombre, leurs intentions et les soutiens logistiques dont ils bénéficient ».

Pianos neufs et usagés Réduit jusqu'à 30 %

4 jours seulement
21, 22, 23 et 24 novembre

- Dramberger
- Young Chang
- Bergmann
- Yamaha
- Kawai
- M. & Risch
- Willis
- Lesage
- Chickering
- Dratte
- et autres

À partir de
Piano d'app. 1 200 \$
Piano droit 1 300 \$
À queue 4 350 \$

Ouvert dimanche

Bouthillier musique inc.
3338, rue Bélair, Montréal
(514) 722-8741



Vente pre-rénovation

Prix réduits jusqu'à 50% sur certains de ces produits

Duvets	Housses de duvet	Oreillers
Canard blanc le plus abordable Simple 59\$ 44 on Double 79\$ 56 on Queen 89\$ 64 on King 99\$ 72 on	Poly-coton 200 fils au p.c. bonne qualité à prix abordable Simple 55\$ Double 60\$ Queen 65\$ King 75\$	Oreiller en plumes abordable Simple 15\$ Double 18\$ Queen 25\$ Euro 25\$
Duvet de canard quatre saisons garantie de 15 ans Simple 119\$ 28 on Double 149\$ 29 on Queen 159\$ 35 on King 179\$ 40 on	Coton 100% 200 fils au p.c. le confort du coton Simple 60\$ Double 75\$ Queen 80\$ King 95\$	Oreiller en duvet et plumes un favori Simple 39\$ Double 39\$ Queen 49\$ Euro 59\$
Duvet et plumes pour chambre fraîche garantie de 15 ans Simple 119\$ 30 on Double 149\$ 35 on Queen 159\$ 45 on King 179\$ 50 on	Coton 100% 220 fils au p.c. le confort du coton Simple 60\$ Double 70\$ Queen 75\$ King 80\$	Oreiller en duvet et plumes Le "Kombi" plus moelleux Simple 49\$ Double 59\$ Queen 69\$
Duvet d'oise poids estival garantie de 15 ans Simple 99\$ 18 on Double 129\$ 23 on Queen 139\$ 26 on King 169\$ 29 on	Coton 100% 230 fils au p.c. le confort du coton Simple 79\$ Double 90\$ Queen 99\$ King 118\$	Oreiller en duvet d'oise le plus luxueux Simple 79\$ Double 89\$ Queen 99\$ Euro 109\$
Duvet d'oise quatre saisons pour chambre chauffée garantie de 15 ans Simple 149\$ 20 on Double 179\$ 25 on Queen 209\$ 30 on King 239\$ 35 on	Coton 100% 290 fils au p.c. pour le meilleur confort Simple 79\$ Double 89\$ Queen 99\$ King 118\$	Lits-de-plumes Déposé sur votre futon ou matelas, notre lit de plumes vous offre un sommeil de luxe à prix modique Lit de plumes léger pour le confort Simple 89\$ Double 110\$ Queen 125\$ King 155\$
Duvet d'oise trois saisons pour chambre fraîche garantie de 15 ans Simple 189\$ 30 on Double 229\$ 39 on Queen 249\$ 42 on King 289\$ 50 on	Coton 100% 320 fils au p.c. pour le meilleur confort Simple 95\$ Double 110\$ Queen 120\$ King 139\$	Lit de plumes deluxe pour le confort maximal Simple 130\$ Double 155\$ Queen 175\$ King 230\$
Duvet d'oise "Ultra" pour une chambre froide garantie de 15 ans Simple 219\$ 40 on Double 269\$ 50 on Queen 289\$ 55 on King 345\$ 65 on	Futons Plusieurs Futons à partir de 105\$ Bases à partir de 89\$ Housses de futon à partir de 39\$	Recommandé par Le Consommateur Averti Montréal
Duvet d'oise 700 "Lori" de luxe et très chaud Simple 299\$ 30 on Double 369\$ 35 on Queen 439\$ 39 on King 499\$ 35 on	Draps Poly-coton à partir de 20\$ Coton 100% à partir de 25\$	

ungava duvet

10 av. des Pins, ouest, Montréal, 297-9276
mar - ven 11-6
sam 11-5 dim, lun fermé

Salon et exposition féline de championnat canadien

Le Noël des Chats

PLACE BONAVENTURE HALL EST 22, 23 et 24 novembre 2002

- 250 chats et chatons (150 le vendredi) • 125 éleveurs
- Nombreux kiosques d'information et de cadeaux
- Animation continue au podium
- Médecins vétérinaires sur place

M. Gr. Champion Deverest Chrome
Himalayan Blue Point
Meilleur chat canadien 2001 - 2002

Heures d'ouverture: Vendredi: 13h à 18h, Samedi et dimanche: 9h à 18h

Admission: Adultes: 8,00\$, Étudiants et Âge d'or: 6,00\$, Enfants (6 à 12 ans): 3,00\$

ROYAL CANIN

LIQUIDATION d'ENTREPOT

Rabais sans intermédiaire! ÉCONOMISEZ jusqu'à 70% sur des marques connues

Notre entrepôt déborde! Plus de 10 000 000 \$ de stock À LIQUIDER!

Tasse de voyage en acier inoxydable 750\$ Cour.: 29,99 \$ Prix imbattable!	Huiler "Omega" 3 pièces avec garniture en acier inoxydable Prix imbattable 1299\$ Cour.: 29,99 \$	Porte-photo rotatif fini étain Pour 10 photos 3 x 5 po. 20\$ Cour.: 59,99 \$ Prix imbattable!
Lampe-tempête Avalon Hauteur 8 3/4 po 1499\$ Cour.: 24,99 \$ Chandelle et sable en sus Prix imbattable!	Importé de France Ensemble de 4 verres à pied 1299\$ Cour.: 29,99 \$ Prix imbattable!	Tire-bouchon avec support et coupe-capuchon 3999\$ Cour.: 149,99 \$ Prix imbattable!
Design Solingen Coutellerie 72 pièces en acier inoxydable 18/10 service pour 12 8999\$ Cour.: 459,99 \$ Prix imbattable!	Batterie de cuisine antiadhésive 16 pièces à revêtement téflon Poignées en acier inoxydable et couvercles en verre trempé 8999\$ Cour.: 299,99 \$ Prix imbattable!	
Rôtissoire antiadhésive Résistante avec support (16 po x 12 po x 3 3/4 po) 4999\$ Cour.: 149,99 \$ Prix imbattable!	Firenze Le summum en performance culinaire Batterie de cuisine 10 pièces en acier inoxydable 18/10, fond triple couche 198\$ Cour.: 699,99 \$	

LES PRIX LES PLUS BAS! QUALITÉ SUPÉRIEURE! MEILLEUR CHOIX! PRIX GARANTIS!

BENIX & CO.

Importateurs d'articles ménagers de qualité

Avec plus de 70 magasins à travers le Canada, Benix est votre meilleur fournisseur d'articles ménagers de qualité à prix imbattable.

7335, BOUL. DÉCARIE
3213, AUTOROUTE 440
KIRKLAND, AUTOROUTE 40 OUEST, SORTIE CH. SAINT-MARIE
LE FAUBOURG SAINTE-CATHERINE

Angle Jean-Talon, métro Namur
Chomedey, Laval,
en face du Carrefour Laval, à côté du Yellow Plus

Lundi-mardi 10 h-18 h
Mercredi-vendredi 10 h-21 h
Samedi 9 h-17 h • Dimanche 10 h-17 h

Fin de semaine MINOLTA

Le grand chef de photo vous invite à venir voir les produits Minolta.

En démonstration toute la fin de semaine: appareil photo 35 mm, appareil photo numérique, numériseur, objectif et accessoires.

Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 novembre

MINOLTA X-370s • Appareil photo réflex 35 mm • Objectif zoom AF 28-70 mm F3.5-4.8 • Entièrement manuel ou semi-automatique • Mode priorité à l'ouverture 4399\$	MINOLTA Maxxum HTsi Plus • Appareil photo 35 mm réflex • Objectif zoom AF 28-80 mm F3.5-5.6 D • Exposition multiprogrammes • Flash intégré avec réduction des yeux rouges 3999\$
MINOLTA Maxxum 5 • Appareil photo réflex 35 mm compact • Objectif zoom AF 28-80 mm F3.5-5.6D • Bouton de profondeur de champ • Mise au point automatique • Réduction des yeux rouges • Exposition multiprogramme • Flash intégré 4999\$	MINOLTA d'image X • Appareil photo numérique ultra compact • Résolution 2 millions de pixels • Zoom 3X optical équivalent 37-111 mm • Accepte la carte mémoire multimedia • Mode vidéo • Interface USB 4999\$

Incluant: sac de transport, pare-soleil, courroie et pile

Nous avons le plus grand stock de filtre Cokin au Québec! 10% de rabais sur tous les filtres Cokin, jusqu'au 24 novembre

Superia • Emballage de 3 films • Négatif couleur 35 mm • 24 poses • 200 iso 3 films pour 9,99\$	Superia • Emballage de 3 films • Négatif couleur 35 mm • 24 poses • 400 iso 3 films pour 9,99\$
---	---

L.L. Lozeau

LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE

(514) 274-6577 | 6224, St-Hubert
www.lozeau.com | Montréal, Québec

Valide jusqu'au 5 décembre 2002.

BEAUBIEN, accord D, Desjardins, VISA, Photos peuvent différer.

L'ENGAGEMENT DU GROUPE INVESTORS^{MC} **PROBLÈMES FISCAUX?** **PLACE AUX SOLUTIONS DE PLACEMENT!**

Chaque fois que vous rééquilibrez votre portefeuille de placements, vous vous exposez à des conséquences fiscales qui pourraient réduire son rendement global. Mais plus maintenant, grâce à Société de fonds Groupe Investors Inc. – la plus vaste gamme de fonds à imposition différée sur le marché. Et l'occasion est belle de faire profiter votre portefeuille des possibilités de croissance avec le report d'impôt que vous offre Société de fonds Groupe Investors Inc.

Cette Société de fonds vous permettra d'effectuer des transferts entre fonds dans le cadre d'une stratégie réfléchie de répartition de vos placements, sans vous exposer à des conséquences fiscales immédiates. C'est notre Solution fiscale avantageuse conçue pour vous. Grâce à elle, vos placements non enregistrés pourront donner leur plein rendement.

Société de fonds Groupe Investors Inc.^{MC} – l'effet composé de l'imposition différée.

Cette Société de fonds peut vous aider à augmenter le rendement potentiel de chaque dollar investi grâce à son effet composé. Par exemple, le report d'impôt pourrait augmenter votre rendement composé de l'ordre de 15 % sur 20 ans.¹

C'est un peu comme faire profiter vos placements non enregistrés de certains avantages du report d'impôt dont bénéficient les REER.

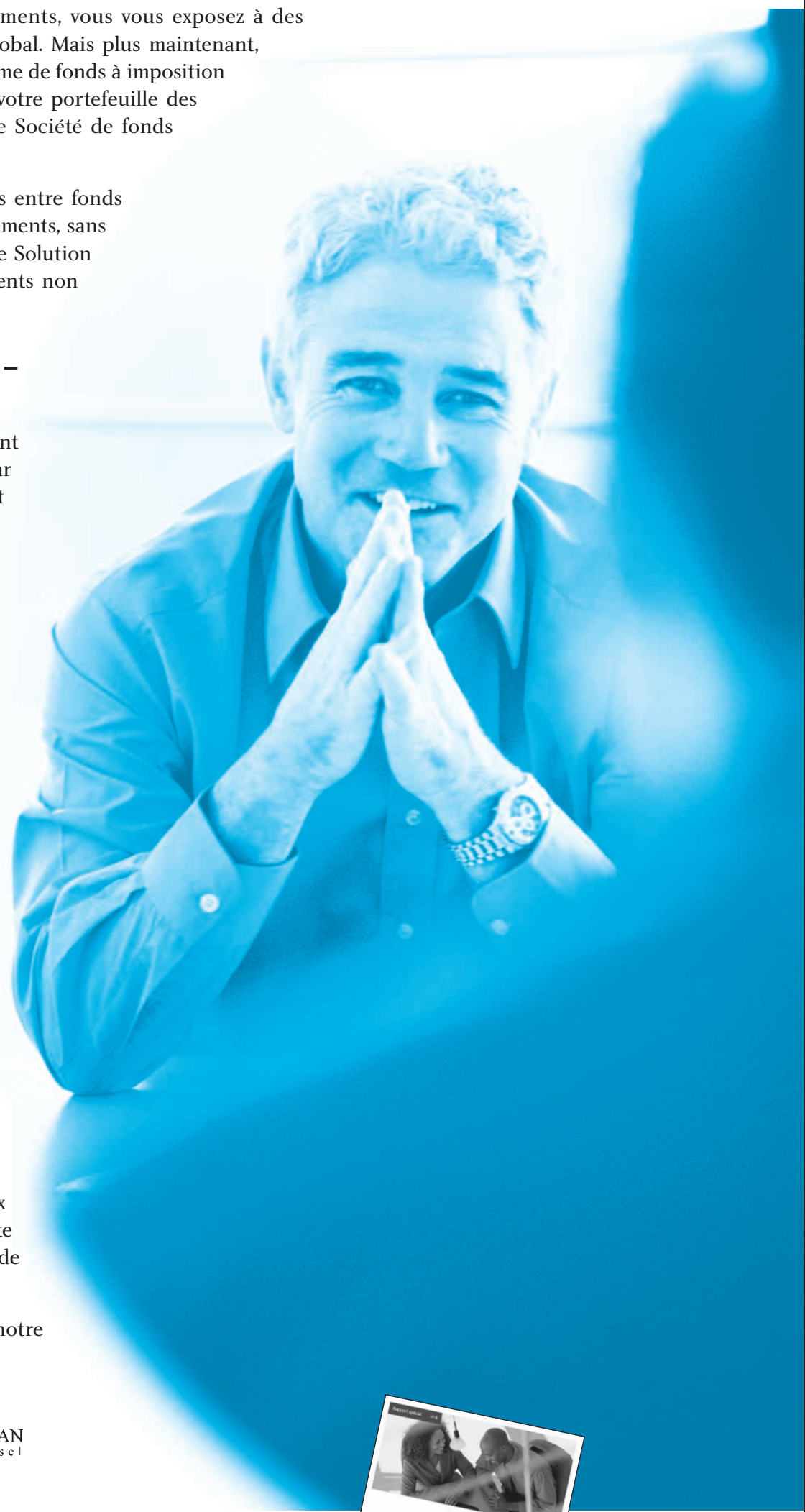
Le plus vaste choix dans le secteur financier : 9 familles de fonds, 46 fonds de placement.

Grâce à la Société de fonds, vous pouvez effectuer librement des transferts entre 46 fonds de 9 familles de placement différentes, sans vous exposer à des conséquences fiscales immédiates. Ces fonds sont gérés par quelques-uns des gestionnaires de portefeuilles les plus réputés, dont ceux de la Société de gestion d'investissement I.G. Ltée, de les Fonds AGF Inc. et de Fidelity Investments.

Diversification sectorielle, géographique, par style de gestion et par famille de fonds.

Avec cette nouvelle Société de fonds, vous profitez d'une diversification par secteur d'activité, région du monde, style de gestion et famille de fonds, le tout dans le cadre d'une seule et même structure de fonds à imposition différée. Et grâce aux connaissances de votre conseiller du Groupe Investors et à un vaste choix de fonds de placement, vous disposerez d'un programme de placement personnalisé conçu selon vos besoins.

Société de fonds Groupe Investors Inc. : un autre exemple de notre engagement à vous offrir Des solutions à votre mesure^{MC}.



**FAITES LES PREMIERS PAS.
 APPELEZ-NOUS POUR OBTENIR VOTRE GUIDE GRATUIT.**

1-866-280-3076

www.groupeinvestors.com

- ▶ PLANIFICATION ET GESTION DE PORTEFEUILLE ▶ PLANIFICATION DE LA RETRAITE
- ▶ SERVICES DE COURTAGE* ▶ PLANIFICATION FISCALE ▶ PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ▶ ASSURANCES**
- ▶ GESTION DES LIQUIDITÉS ▶ PLANIFICATION SUCCESSORALE



DES SOLUTIONS À VOTRE MESURE.^{MC}

Les Services Investors Limitée, cabinet de services financiers au Québec et Services Financiers Groupe Investors Inc. ailleurs au Canada. ¹Chiffres s'appuyant sur une comparaison entre un placement dans la Société de fonds Groupe Investors et un placement semblable dans une fiducie de fonds commun de placement qui rapporteraient un taux de rendement composé projeté de 8 % par année sur 20 ans avec rééquilibrage à la fin de chaque année, et rachat du placement dans la Société de fonds après 20 ans, selon un taux d'imposition marginal de 48,22 % sur 50 % du montant des gains réalisés. *Services de courtage offerts par l'entremise de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. **Produits et services d'assurance offerts au Québec par l'entremise de Les Services Investors Limitée (et ailleurs au Canada par l'entremise de Services d'Assurance I.G. Inc.). Permis de vente d'assurance parrainé par La Great-West, compagnie d'assurance-vie. ^{MC} Marques de commerce de Groupe Investors Inc. Utilisation sous licence par les sociétés affiliées. Les fonds de Société de fonds Groupe Investors Inc. sont offerts uniquement par voie de prospectus, par l'entremise de Les Services Investors Limitée, cabinet de services financiers, au Québec et de Services Financiers Groupe Investors Inc. ailleurs au Canada. Tout investissement dans un fonds de placement peut donner lieu à des commissions de vente et de service, ainsi qu'à des frais de gestion et autres. Il est important de lire le prospectus d'un fonds avant d'y investir. Les fonds de placement ne sont pas des placements garantis; leur valeur fluctue régulièrement et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur.

Forum



Photo Associated Press

Une station de pompage à Kirkuk, qui était en 1999 et qui est probablement encore aujourd'hui le plus grand centre pétrolier de l'Irak.

Indigestion de pétrole?

Une nouvelle intervention militaire en Irak aurait assurément des conséquences sur le prix du pétrole brut

FRANCIS LALONDE

L'auteur est stagiaire à la chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM (www.dandurand.uqam.ca).



PLUSIEURS experts, particulièrement en France et aux États-Unis, ont lancé l'idée que les réserves pétrolières de l'Irak étaient un facteur important de la politique guerrière de Washington à l'égard du régime de Saddam Hussein. Il est difficile de réfuter un tel argument lorsqu'on observe le lien entre les interventions américaines effectuées dans le cadre de la lutte mondiale contre le terrorisme et les réserves pétrolières des États en question. Cependant, avant de « s'emparer » des réserves pétrolières de l'Irak, l'administration Bush et les grandes sociétés pétrolières américaines doivent bien mesurer la portée de leurs actes et leurs conséquences sur le prix du brut et éventuellement sur l'extraction du pétrole en sol américain. Effectivement, une nouvelle intervention militaire en Irak aura assurément des conséquences sur le prix du pétrole brut. Tout d'abord au début des hostilités, puis au lendemain de la victoire souhaitée par la Maison-Blanche.

Dès le début de l'attaque, deux scénarios sont envisageables. Soit l'Irak réplique en attaquant les puits pétroliers des pays voisins, soit les forces armées de Saddam Hussein se concentrent sur la protection de Bagdad. Si le régime irakien réplique en bombardant les champs pétroliers du Koweït et de l'Arabie Saoudite, il y aura ralentissement de la production de ces deux géants de l'industrie pétrolière. Ce ralentissement, combiné à celui d'une partie ou de la totalité de la production irakienne, fera que la production actuelle de

22 millions de barils par jour sera fortement amputée. Il pourrait s'ensuivre une certaine panique qui aurait un effet important sur le prix du brut, qui pourrait atteindre, selon les experts, entre 33 et 40 \$ le baril alors qu'il se maintient présentement à un peu plus de 27 \$. De difficiles négociations sont actuellement en cours entre les États-Unis et les principaux États exportateurs de pétrole pour que ceux-ci augmentent leur production et contrent ainsi la diminution de la production irakienne et possiblement celle des pays voisins.

Si l'Irak n'attaque pas les puits de pétrole des pays voisins, les prix demeureront probablement bas. Plusieurs experts croient que le prix actuel du brut inclut de 4 \$ à 6 \$ d'incertitude par rapport à la situation irakienne. Ainsi, si les puits pétroliers d'Arabie Saoudite et du Koweït sont épargnés, cela pourrait avoir un effet rassurant et maintenir ou diminuer le prix du brut pour le ramener à un prix « normal », soit autour de 25 \$. Les 600 millions de barils de la réserve pétrolière stratégique et les réserves de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) contribueraient aussi à sécuriser le marché et donc à diminuer l'incertitude des différents acteurs américains du pétrole.

Ouvrir ou ne pas ouvrir le robinet ?

Ensuite, si l'intervention est un succès, que Saddam Hussein est remplacé par un dirigeant « pro-Occident » et que la reconstruction de l'Irak s'amorce, la production pétrolière de l'Irak va augmenter. C'est cette croissance qu'il sera important d'observer.

Si le nouveau gouvernement irakien ne récupère que les 300 000 barils vendus illégalement chaque année par Saddam Hussein et n'augmente la production que faiblement pour ramener le prix du brut à un niveau acceptable pour les compagnies américaines, il ne devrait pas y avoir de problème majeur. Tous les barons de l'industrie pétrolière seront comblés, tout comme l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) qui ne verra pas s'écrouler le prix de l'or noir.

Cependant, les différentes compagnies pétrolières qui vont se partager la prospection du sol irakien vont, à long terme, tirer profit de ces réserves qui pourraient dépasser celles de l'Arabie Saoudite et augmenter considérablement la production pour satisfaire la demande provenant des États-Unis, de la Chine et de l'Inde. Dans ce cas, une hausse marquée de l'exportation du brut irakien entraînerait inévitablement une augmentation des exportations par l'Arabie Saoudite qui refuserait de perdre sa part du marché. Les autres pays membres de l'OPEP intensifieraient probablement aussi leur production, ce qui pourrait faire chuter le brut jusqu'à un plancher de 6 \$ le baril, prix avancé par le *New York Times*.

Excès de gourmandise ?

Une victoire militaire contre l'Irak pourrait entraîner une surproduction importante sur le marché et remettre en question l'extraction pétrolière dans plusieurs régions du monde. Une course à la production entre l'Irak et l'Arabie Saoudite aurait pour effet de mettre littéralement en ruine l'extraction pétrolière en sol américain, celle-ci ayant besoin d'un

plancher de 20 \$ le baril pour être rentable. Afin de parer à la demande interne, les États-Unis se tourneraient probablement vers les pays situés autour de la mer Caspienne, principalement la Russie. Ceux-ci seraient aussi en difficultés dans le cas d'une surproduction impliquant une baisse de prix significative car il leur en coûte 8 \$ pour extraire un baril alors que celui-ci coûte moins d'un dollar à extraire dans la région moyen-orientale. Une surproduction affecterait donc énormément les grandes compagnies pétrolières occidentales et russes. L'attention reviendrait vers le Moyen-Orient où l'OPEP et ses États membres feraient face à une crise majeure nécessitant une collaboration temporaire afin de ramener le brut à un niveau de rentabilité accru.

Dans l'hypothèse d'une intervention et d'une victoire militaire, d'autres problèmes de nature économique vont se poser pour les sociétés pétrolières américaines et l'administration Bush. En étant trop gourmandes lors de la prise de contrôle des gisements pétroliers irakiens, les compagnies américaines pourraient rendre leurs infrastructures nationales non compétitives et inutilisables tout en augmentant leur dépendance pétrolière envers le Moyen-Orient. Le géant américain risque-t-il de devenir victime de sa propre convoitise face à la question irakienne ? Il faut chercher d'autres motivations que la seule mainmise sur les réserves pétrolières irakiennes pour expliquer l'intervention militaire américaine. Certes, la plupart des hauts dirigeants de l'administration Bush proviennent de l'industrie pétrolière, mais que l'Arabie Saoudite ne soit pas l'allié idéal au Moyen-Orient et que les faucons de l'équipe Bush pèsent lourd dans le processus décisionnel sont probablement aussi des facteurs très importants dans une éventuelle guerre contre l'Irak.

Si l'Irak n'attaque pas les puits de pétrole des pays voisins, les prix demeureront probablement bas.

Électricité : devons-nous craindre l'exemple ontarien ?

PIERRE-OLIVIER PINEAU

L'auteur est professeur adjoint à la School of Public Administration, University of Victoria.

DEPUIS le 1^{er} mai, tous les ménages ontariens sont obligés de choisir la compagnie qui leur fournit l'électricité. Ils peuvent décider de rester avec leur distributeur local ou alors opter pour l'un des 73 nouveaux revendeurs, qui achètent l'électricité en gros à la nouvelle Bourse de l'électricité. Depuis six mois, l'Ontario vit donc un changement majeur dans ce secteur crucial de la vie moderne, et les consommateurs québécois doivent tenir à l'oeil ces développements ontariens : si aucun changement n'est prévu pour l'instant au Québec, la tendance mondiale est à la « déréglementation » et aux « solutions de marché ». Personne n'est à l'abri des réformes. Pour juger si l'expérience ontarienne en vaut la peine, faisons un rapide bilan de cette libéralisation du marché de l'électricité.

Les prix : en hausse et fluctuant

La tendance depuis le 1^{er} mai est à la hausse en ce qui concerne les prix, avec un prix moyen pour cette période de 5,6 cents/kWh, contre une moyenne de 3,8 cents avant les changements. À ce prix de l'électricité, il faut ajouter près de 3,5 cents/kWh de frais de « marché », de transmission et distribution et de paiement de la dette d'Ontario Hydro (21 milliards de dollars que l'Ontario a décidé de faire payer directement aux consommateurs plutôt que de la laisser dans les comptes des compagnies qui possèdent maintenant les centrales de production). Rappelons qu'au Québec, le prix fixe de l'électricité, avec les autres charges, est inférieur à 6 cents/kWh pour les clients résidentiels.

Le prix de l'électricité a ainsi augmenté, mais il est aussi extrêmement instable. Cela expose les consommateurs à un risque nouveau, celui de payer, rétroactivement, une facture mensuelle d'électricité très élevée. Ce fut d'ailleurs le cas l'été dernier pour la majorité

des consommateurs ontariens, puisque la chaleur a fait bondir la consommation, et conséquemment les prix, allant jusqu'à quintupler le prix de l'électricité.

Les nouveaux revendeurs stabilisent les prix

Les nouveaux revendeurs d'électricité, contrairement aux compagnies locales de distribution, sont les seuls qui peuvent offrir des contrats à tarif fixe aux consommateurs. La quête de stabilité a poussé 25 % des ménages ontariens à changer de fournisseur d'électricité, en signant un contrat de plusieurs pages comportant une quinzaine de clauses sur les détails juridiques des responsabilités respectives du revendeur et de l'acheteur. Il va sans dire que sans conseils juridiques d'un expert, les consommateurs sont obligés de signer à l'aveuglette. Le prix fixe offert par ces compagnies est en général de 5,95 cents/kWh, soit plus de 2 cents que le prix « plafond » de transition.

Le prix plafond de 3,8 cents/kWh

L'augmentation du prix de marché doit néanmoins être prise en compte en gardant à l'esprit un mécanisme de protection des consommateurs, pour une période de transition de quatre ans. Les consommateurs qui payent le prix fluctuant (75 % des ménages qui n'ont pas signé de nouveau contrat) se verront rembourser à la fin de chaque année une partie de la différence entre le prix de marché et le prix plafond de 3,8 cents. Ce prix plafond correspond au coût moyen de production de la compagnie Ontario Power Generation, qui produit actuellement les trois quarts de l'électricité en Ontario. Comme elle a une position dominante sur le marché, elle est tenue de rembourser aux consommateurs l'excédent de profit qu'elle fait grâce à cette domination du marché.

La lecture de ce bilan laisse ainsi comprendre que les changements en Ontario ont non seulement complexifié tout le secteur, mais qu'ils ont aussi fait payer plus cher tous les consommateurs pour leur élec-

tricité. La logique économique anticipe que les prix élevés vont inciter de nouveaux producteurs à offrir de l'électricité à moindre prix. C'est ce que l'avenir permettra d'observer, ou non, si ces nouveaux producteurs ne construisent pas de nouvelles centrales. En attendant, les consommateurs ontariens doivent accepter de payer plus cher et de signer de complexes contrats de service s'ils veulent se protéger des fluctuations de prix.

Si les consommateurs québécois n'ont pas à craindre à court terme de tels changements, ils doivent garder à l'esprit qu'un nouveau gouvernement ayant une foi un peu trop myope dans les vertus du marché pourrait rapidement transformer Hydro-Québec. C'est ce qui est arrivé en Ontario avec Mike Harris. En Colombie-Britannique, le gouvernement de Gordon Campbell envisage de tels changements. Dans les deux cas, la population qui les a élus n'a pas eu son mot à dire.

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur

MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint

PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Le puits



ANDRÉ PRATTE

apratte@lapresse.ca

Selon les calculs du ministre François Legault — il faut s'y fier, l'homme est comptable — la « mise à niveau » de notre système de santé coûterait 1,8 milliard. Puis chaque année, le budget de la santé devrait être augmenté de 5,2 %, plus que la croissance des revenus du gouvernement.

La démonstration est limpide : la santé est un puits sans fond. Les besoins vont sans cesse croissant, tandis que l'offre (nouvelles techniques, nouveaux médicaments) ne cesse de s'améliorer.

L'exercice auquel s'est livré le ministre, avec sa rigueur habituelle, est utile. Mais, contrairement à ce qu'il laisse entendre, le seul « bon choix » n'est pas d'augmenter les impôts pour financer les dépenses supplémentaires ; cela reviendrait à verser toujours plus d'argent dans l'espoir, vain, de combler le puits.

L'exercice est utile parce que depuis la publication de rapport Clair, il y a deux ans, le gouvernement n'y avait jamais répondu formellement. Son plan changeait au gré des remaniements ministériels. Aujourd'hui, les priorités sont enfin ordonnées : accès pour tous à un médecin de famille, moins d'attente dans les couloirs des urgences, délais plus courts pour les traitements spécialisés, meilleurs services à domicile, virage prévention.

Il n'y a rien là d'original : les libéraux, les adéquistes, le rapport Clair, les gens du milieu disent tous la même chose. Sauf qu'ici il y a des chiffres, chiffres qui auront au moins la vertu de faire comprendre aux contribuables qu'avoir le système de santé dont ils rêvent coûterait très cher.

■ ■ ■

Les Québécois sont désormais face à trois propositions claires dans leurs principes, quoique floues dans leur application.

1) Si M. Legault parvient à convaincre ses collègues d'adopter une stratégie électorale aussi inusitée, le PQ proposera une hausse d'im-

pôt pour payer la réparation du système de santé.

Cette approche comporte un risque énorme : celui que les sommes investies mènent moins à une amélioration des services qu'à satisfaire les appétits des différents lobbies et syndicats qui pullulent dans ce milieu (80 % du budget du réseau est consacré à la rémunération des personnels). M. Legault promet d'améliorer la gestion des établissements, mais on comprendrait les Québécois d'être sceptiques.

2) Les libéraux veulent aussi augmenter le financement de la santé, mais dans une bien moindre mesure (470 millions par année, plutôt que 1,8 milliard). Surtout, ils proposent de financer cet ajout (en plus de baisses d'impôts !) en comprimant radicalement les dépenses des autres ministères. En portant les libéraux au pouvoir, les Québécois accepteraient donc que plusieurs services gouvernementaux soient diminués ou éliminés, au profit d'un meilleur financement du système de santé. Il faut aussi réaliser que le plan libéral permettrait tout au plus quelques réparations dans le réseau de la santé, plutôt que la remise à neuf promise par les péquistes.

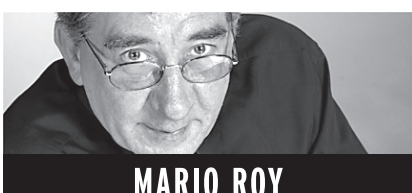
Dans la mesure où l'on souhaite préserver un système entièrement public, c'est sans doute l'approche la plus raisonnable. Mais elle sera difficile à mettre en oeuvre, et difficile à subir.

3) L'ADQ, elle, suggère de démanteler le réseau pour le reconstruire avec de nouveaux plans. On ne sait pas trop combien ça coûterait, mais on sait qu'une partie des sommes nécessaires viendrait de la poche des patients eux-mêmes. Ainsi, plutôt que de verser davantage d'impôts pour les soins fournis à la collectivité, chaque contribuable accepterait de payer davantage pour SA santé.

Inéquitable ? Tout dépend des objectifs, de la manière, des balises. Le programme de l'ADQ est encore tellement vague qu'il suscite naturellement beaucoup d'inquiétudes. En admettant qu'une telle révolution soit nécessaire, on ne doit certainement pas s'y lancer à l'improviste.

M. Legault a raison de dire que les Québécois auront bientôt des décisions difficiles à prendre. Cependant, ce n'est pas au cours de sa tournée de consultation qu'ils se prononceront. Ils le feront... à l'occasion des prochaines élections.

Le Canada, l'Irak et l'ONU



MARIO ROY

mroy@lapresse.ca

Par rapport à l'Irak, le Canada doit maintenir avec fermeté la ligne qu'il a adoptée et défendue à ce jour : sa participation à une éventuelle force de frappe est conditionnelle à ce que l'opération soit sanctionnée par l'ONU et ne relève pas de l'initiative que d'une seule nation.

Car, de toute évidence, les États-Unis exercent une pression de plus en plus forte sur une cinquantaine de leurs alliés pour qu'une logistique militaire multinationale soit dès à présent planifiée, préparée, mise en place. Et ce au moment où les inspecteurs des Nations unies ont à

peine posé le pied en Irak, où on ignore comment se comportera Saddam Hussein, où il est impossible de prévoir si le contentieux nécessitera vraiment l'usage de la force.

En somme, les échanges des derniers jours entre le secrétaire d'État américain, Colin Powell, et le gouvernement Chrétien dégagent une impression d'urgence qui n'est pas encore de mise — la situation est très différente de ce qu'elle était, fin 2001, par rapport à l'Afghanistan.

Il n'y a rien de mal à être prévoyant, bien entendu. Mais il n'y a pas que l'Irak en jeu ici : il y a un principe voulant que la « police » internationale ne puisse relever, ni maintenant ni à l'avenir, de la volonté d'un seul pays.

Le Canada, qui a militairement agi depuis des décennies dans le cadre de l'ONU, est bien placé pour le rappeler.

Portrait d'honneur



MAURICE JANNARD

maurice.jannard@lapresse.ca

Le dévoilement du portrait officiel de M. Brian Mulroney à titre de premier ministre a donné lieu à un incident qui illustre parfaitement le sentiment hostile avec lequel est toujours perçu l'ancien dirigeant politique dans certains milieux.

Un individu s'est glissé parmi les invités en agitant un drapeau américain au-dessus de la tête de l'ex-chef conservateur. Une manière très simple de souligner que M. Mulroney aurait « vendu » le pays aux États-Unis, ce dont les nationalistes

torontois l'ont accusé tout au long de ses années de pouvoir à Ottawa.

Les Québécois n'ont jamais participé à cette diabolisation du personnage. Avec raison. De même, M. Jean Chrétien a su mettre de côté les querelles passées : il a rappelé avec élégance le rôle joué par son prédécesseur dans l'entente commerciale avec les Américains et dans la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud.

Pour de nombreux Québécois également, M. Mulroney restera celui qui a cherché courageusement à réconcilier les deux solitudes avec l'accord du Lac Meech. Il va s'écouler beaucoup de temps avant qu'un prochain premier ministre tente pareille expérience. Entre-temps, le Canada demeure un pays qui est toujours incapable d'établir une Constitution reconnaissant les nations qui le composent.

OÙ FRANÇOIS LEGAULT TROUVERA-T-IL LE 1,8 MILLIARD POUR LA SANTÉ ?



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Ce n'est pas la faute des vieux !

JE TIENS à déplorer le discours du ministre Legault qui perpétue le mythe selon lequel le vieillissement de la population est la principale cause de l'augmentation des coûts de la santé... Cette perception est largement répandue et véhiculée (par les médias entre autres), mais elle ne s'avère pas tout à fait juste. Si le ministre Legault veut dire la vérité à la population, peut-être devrait-il inverser l'ordre dans lequel il identifie les causes de nos problèmes de santé. En effet, ce sont en premier lieu l'augmentation des prix des médicaments, l'introduction d'innovations technologiques (comptant pour 40 % de l'augmentation générale des coûts) et l'augmentation générale de la consommation de services de santé (tous âges confondus !) qui sont responsables de l'augmentation des coûts de la santé. Pour ce qui est du vieillissement de la population, il n'aurait, en fait, compté que pour 0,5 % de l'augmentation des dépenses en services médicaux entre 1982 et 1992. Essayons de faire un effort pour cesser de faire porter l'odieux de la situation à nos concitoyens aînés...

JULIE BICKERSTAFF C.
Montréal



François Legault

Photo PC

Quel culot !

COMMENT peut-on avoir le culot de venir nous dire qu'il manque près de 2 milliards de dollars pour mettre à flot le système de santé québécois !

Cette déclaration vient juste à la fin d'un mandat étiré sous la gouverne d'un premier ministre non élu.

On a choisi celui qui a encore de la crédibilité dans ce gouvernement pour venir nous endormir, car les autres se sont brûlés avec des promesses non

GUY PELLETIER
Longueuil

Pour qui, les feux ?

D'APRÈS un sondage, il paraît que les piétons montréalais sont contre le virage à droite sur feu rouge. Ils sentent que cela va menacer leur sécurité. Est-ce qu'on parle des mêmes piétons du centre-ville qui ne se gênent pas pour traverser sur feu rouge ? Ils ont peut-être raison. On devrait commencer par autoriser les automobilistes à continuer en ligne droite sur feu vert...

Remarquez qu'à Saint-Hubert, ce n'est guère mieux. En voulant tourner à droite sur feu vert hier soir, j'ai failli me faire ramasser par une charrieuse qui déblayait le trottoir. Apparemment, les feux de circulation ne s'appliquent pas aux équipes de déneigement.

FRANÇOIS SAWYER
Saint-Hubert

Faux sentiment de sécurité

QUE NOS gouvernements croient les Montréalais plus stupides que la moyenne des Québécois a de quoi surprendre, mais que les Montréalais eux-mêmes cautionnent cela en craignant le

tenues depuis huit ans.

Lors des dernières baisses d'impôt, ce gouvernement connaissait très bien la situation précaire du système de santé. C'était une décision politique pour faire taire la grogne des contribuables sur ce que nous payons comparativement aux citoyens des autres provinces.

Pourtant, les autres provinces font partie du même système de santé pancanadien.

Que fait-on avec une paire de vieilles godasses trouées qui nous font souffrir ? On les met au

rancard. Il en est de même avec un parti politique au pouvoir qui n'a pas su voir venir les coups.

Le gouvernement met en garde la population sur les joueurs compulsifs, mais il en est de même pour un gouvernement qui ne sait pas juger les priorités des dépenses.

À quand les élections pour que nous sachions prendre une décision éclairée avant de faire notre X au bon endroit.

M. LÉVEILLÉ
Laval

Question de choix

AU QUÉBEC, certaines personnes attendent plus d'un an pour des services médicaux (traitements, opérations, etc.). Certains de ces services peuvent cependant être obtenus très rapidement pour les animaux dans une clinique vétérinaire. Il suffit de payer, ce que font plusieurs propriétaires d'animaux.

Que penser d'un État dont le système de santé est plus accessible pour les animaux que pour les gens ? Moi, je n'en veux pas ! J'estime qu'avec les impôts que je paie, je devrais avoir accès plus rapidement aux services de santé pour mes enfants que pour mon chien. Même si je dois parfois payer si je désire moins attendre. C'est une des raisons qui expliquent que le discours de Mario Dumont soit si populaire.

GUY PELLETIER
Longueuil



virage à droite sur feu rouge me jette littéralement en bas de ma chaise. Cela dit, c'est la mesure d'exception qui serait stupide en donnant un faux sentiment de sécurité aux piétons, désormais exposés à un risque additionnel, celui de l'inattention d'un conducteur venant de l'extérieur. Toutes les villes et régions du Québec ayant leurs hospices, leurs hôpitaux et leurs écoles, la seule distinction réelle de

Montréal à l'égard du VDFR est de posséder un plus grand nombre d'intersections plus achalandées. Mais la plupart de celles-ci sont déjà protégées par des feux appropriés ; il suffirait donc de poursuivre dans cette voie, sans jeu de mots.

De plus, que l'on déplace immédiatement tous les arrêts d'autobus après l'intersection, là où ils auraient toujours dû être, et le tour sera joué. Correction : pas tout à fait car le Québec est le seul endroit au monde où les automobilistes se foutent royalement des passages réservés aux piétons. Mais là, la réglementation existe ; il n'y a qu'à l'appliquer une bonne fois pour toutes.

Un Longueuillois heureux de ne pas être pris pour un imbécile comme les Montréalais !
JEAN-PAUL FONTAINE
Longueuil

cyberpresse.ca D'autres lettres dans notre forum interactif :
www.cyberpresse.ca/lettres

Vous voulez nous écrire ?
forum@lapresse.ca

Forum

À gauche toute!

La «réponse» du gouvernement Landry aux programmes des libéraux et des adéquistes



YVON CYRENNE
L'auteur est fiscaliste,
associé chez Raymond
Chabot Grant Thornton.

LE PREMIER ministre Bernard Landry a présenté dernièrement ce qu'on pourrait appeler sa réponse aux plates-formes électorales des libéraux et de l'ADQ. Il l'a appelée Horizon 2005 puisque la proposition soumise s'étale de maintenant jusqu'à l'an 2005 et présume que son parti sera réélu. On pourrait appeler ce programme « À gauche toute ! » puisqu'il semble axé sur diverses mesures aptes à plaire plus à la gauche qu'à la droite. Plus particulièrement, il y a trois volets qu'il faut retenir :

1. Le premier ministre a clairement indiqué que, contrairement à ce que proposent les deux autres partis, il n'a pas l'intention de réduire les impôts ; en d'autres mots, cette déclaration semble dire qu'au Québec il faut que l'on paie des impôts plus élevés que les autres provinces ou États (15,6 % du PIB en Ontario ; 23,8 % du PIB au Québec, selon l'Institut Fraser). En effet, malgré le taux élevé des taxes et impôts que nous versons, nos hôpitaux ne sont certainement pas mieux que ceux de l'Ontario et des autres provinces, le système d'éducation tire la patte, nos routes dans bien des cas sont dans un état lamentable, nous avons des ponts virtuels pour traverser le fleuve de Montréal à la Rive-Sud et j'en passe.

Mais rappelons-nous ceci : durant l'année 2002, notre fardeau fiscal comme Québécois a augmenté, surtout dans la région du Grand Montréal. Par exemple, la taxe scolaire est passée de 0,33 \$ le 100 \$ d'évaluation à 0,35 \$ le 100 \$, soit le taux le plus élevé au Québec ; par l'entremise du projet de loi 170 et des fusions municipales dans l'île de Montréal, on a augmenté l'évaluation municipale dans les anciennes villes présumées plus riches que la ville de Montréal, et ce en accompagnant dans certains cas cette augmentation d'une réduction des services municipaux ; la taxe sur les cigarettes a été augmentée de 5 \$ la cartouche par Québec, les taxes sur l'essence augmentent de façon régulière et continue puisque la TVQ, qui est une taxe ascenseur, s'applique sur le prix qui augmente, lequel est passé au début de 1999 de 3,6 le litre à environ 5,4 le litre aujourd'hui. On peut donc conclure à ce sujet que le gouvernement du Québec a besoin de plus de taxes et d'impôts pour payer des dépenses publiques plus ou moins sous contrôle.

2. Le deuxième volet à retenir, c'est le silence complet au sujet de réductions précises impliquant ces mêmes dépenses publiques, pour ne pas dire le silence des agneaux, car, comme contribuable, je me sens bouffé par toutes ces dépenses ! Évidemment, on détecte dans le programme Horizon 2005 un virage à gauche majeur de la part du gouvernement qui plaira sans aucun doute à l'aile gauche du Parti québécois. En effet, le gouvernement n'a pas l'intention de faire quoi que ce soit pour réduire ou contrôler l'accroissement des salaires et des autres coûts de fonctionnement : ce document ne contient qu'une déclaration tiède selon laquelle le gouvernement doit être plus efficace, par

exemple, dans la santé. Qu'advient-il du gaspillage concernant le nouvel emplacement du CHUM qui a été décrié récemment sur la place publique ? Garderons-nous les quelque 65 conventions collectives qui alourdissent les opérations du CHUM ? Finalement, Dieu sait où le gouvernement trouvera les médecins pour mettre en place les 300 groupes de médecine de famille.

3. Le troisième volet à retenir, c'est celui de la dette. J'ai bien dit la dette et non le déficit. Le premier ministre s'est engagé à ce que l'on garde le cap sur le déficit zéro, mais la dette augmente, et ce depuis deux ans, pour un accroissement total de 5 à 7 milliards de dollars minimum ! Nous aurons des chiffres plus précis à l'occasion d'un prochain budget. La vice-première ministre et ministre des Finances, de l'Économie et de la Recherche sur l'intégration du ministère des Finances, du ministère de l'Industrie et du Commerce et du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie a-t-elle un plan pour contrôler la croissance de la dette ? Encore une fois, il y a très peu de détails à ce sujet dans le programme Horizon 2005.

Si l'on considère que le Québec, comme l'annonçait *La Presse* le 7 novembre dernier, est avant-dernier dans les dépenses de santé pour la période 2002-2003 selon l'Institut canadien d'information sur la santé, les Québécois qui désirent avoir de meilleurs services de santé et d'éducation et de meilleurs équipements pour la santé et l'éducation, prière de ne pas oublier que ces Québécois devront être ou devront devenir des vendeurs de tablettes de chocolat pour la santé et l'éducation. Sinon, bonne chance ! On se reparlera de tout cela, je présume, le 1^{er} mai prochain.

L'industrie québécoise du numérique : pas le moment de baisser la garde



HERVÉ FISCHER
L'auteur est titulaire de la
chaire Daniel Langlois en
technologies numériques et
beaux-arts à l'Université
Concordia, président de la
FIAM — Fédération
internationale des
associations de multimédia.

APRÈS UNE période initiale euphorique, les industries des nouvelles technologies numérique et du multimédia — les point.com — ont explosé au printemps 2000 dans une bulle spéculative que nous ne sommes pas prêts d'oublier. Puis la crise boursière des télécoms a semblé leur donner le coup de grâce. Les milliards de capital de risque perdus par les investisseurs en quête d'une nouvelle ruée vers l'or numérique auront cependant eu l'avantage de permettre une accélération spectaculaire de la recherche et développement, qui demeure un atout stratégique de cette industrie émergente pour le rebond international qui s'annonce indubitablement aujourd'hui.

Il ne faut pas perdre de vue que non seulement cette révolution des technologies numériques s'est imposée comme le moteur de la nouvelle économie avec un soudaineté rare, mais aussi qu'elle bouleverse tout le kaléidoscope des activités humaines. On a beaucoup parlé de l'Internet ; mais qui ne constitue que la pointe visible de l'iceberg numérique ! Car la combinaison de l'électricité, de la cybernétique et des langages informatiques a asservi aux ordinateurs aussi bien la Bourse et l'économie que la recherche scientifique et les communications, la santé, l'éducation, le tourisme, la création culturelle, l'écologie, la vie politique et la vie privée : tout est désormais dans nos civilisations du Nord soumis au choc du numérique. Nos valeurs humanistes, nos modes de pensée, notre vision du futur en sont déjà définitivement transformés. (...)

Faut-il alors céder à la morosité des discours négatifs qui se répandent aujourd'hui et semblent prendre une revanche face au yo-yo des industries numériques ? Voilà bien une réaction tout aussi superficielle et dommageable aujourd'hui que celle des spéculateurs ingénus d'hier.

La vague de fond du numérique est puissante et personne ne pourra la freiner. Déjà, nous voyons la Bourse frémir à nouveau en faveur des technos, des courtiers reconsidérer à la hausse les cours cibles de Nortel ou de Lucent, Bill Daugherty relancer la compétition en lançant un nouveau portail MyWay.com face au succès de Yahoo!, d'AOL et de Microsoft. Le tourisme en ligne est en forte croissance, de même que le commerce électronique B2B ; les branchements Internet des familles et des entreprises suivent une croissance soutenue. Déjà les propos pessimistes d'un Manuel Castells, pourtant auteur de la célèbre trilogie prophétique sur la Société de l'information, et qui prédisait en juin dernier, au vu d'un bref moment d'essoufflement dû à la crise économique, que « le développement d'Internet atteignait sa limite », sont démentis par les faits. Statistique Canada a publié des chiffres de croissance remarquables des usagers d'Internet au pays : en 2002, ce sont en moyenne 60 % de tous les ménages, contre



Photo MICHEL GRAVEL, La Presse ©

L'image du Québec numérique s'est imposée partout dans le monde et elle est devenue un symbole de notre dynamique.

51 % en 2000, qui naviguent sur Internet régulièrement. Et ce taux atteint 65 % en Alberta et en Colombie-Britannique, contre 53 % au Québec — mais le Québec est en tête du taux de croissance pour l'accès régulier à domicile. Les transactions bancaires sur Internet sont deux fois plus populaires qu'il y a deux ans. Amazon.com vient d'ouvrir son site au Canada. Même la Chine connaît une croissance phénoménale, ne serait-ce qu'à en juger par le nombre de cafés électroniques toujours plus nombreux qu'elle ne cesse de fermer. Les jeux vidéo atteindront en 2002 un chiffre de ventes mondiales de 31 milliards US, soit une croissance de 12 %, selon le groupe britannique Informa Media. Et American Express investit massivement dans l'Internet pour compenser la déprime économique.

Ceux qui aujourd'hui contestent l'essor à venir gigantesque des industries du numérique me font penser aux inconscients qui auraient prédit six ans après l'invention de l'imprimerie par Gutenberg que le métier d'imprimeur était sans avenir, et l'invention sans conséquence ! Et il ne s'agissait pourtant alors que de l'invention des caractères typographiques mobiles, alors qu'aujourd'hui le numérique se présente comme un langage universel et une cosmogonie nouvelle !

Encore vulnérables au Québec

Mais il demeure qu'au Québec plus qu'ailleurs, en raison de l'étroitesse de notre marché intérieur, ces industries émergentes du numérique sont encore vulnérables, comme l'étaient les entreprises des premiers imprimeurs, dont les historiens nous rappellent qu'ils ont su jadis, pour faire tourner les presses et échapper à la faillite, inventer... les journaux ! Et donc la démocratie !

L'opinion publique au Québec est aujourd'hui unanime autour du choix stratégique fait par son gouvernement d'instaurer des incitatifs fiscaux, des soutiens à la création d'emplois, une Cité du multimédia, une aide au branchement des familles, des filières de formation, etc. pour permettre la naissance de cette industrie québécoise du numérique. Ce choix prioritaire, complétant celui des biotechnologies et de l'aérospatiale, a permis au Québec d'entrer de plain-pied très rapidement dans la nouvelle économie. Et l'industrie du numérique est de ces trois priorités celle qui implique le moins d'investissements, avec les résultats les plus rapides et la plus grande adaptabilité à l'environnement économique international. Dans les quatre coins du monde, j'ai pu constater moi-même que l'image du Québec numérique s'est imposée, et qu'elle est devenue un symbole de notre dynamique.

Serait-ce aujourd'hui à cette industrie québécoise du numérique à peine naissante que l'on voudrait retirer l'appui modeste mais intelligent et stratégique d'un gouvernement qui a permis son essor spectaculaire en quelques années ? Alors que la compétition internationale est de plus en plus exigeante ? Alors qu'elle est une clé décisive de notre avenir ? (...)

Il faut assumer le virage technologique. Les industries québécoises du multimédia ont besoin plus que jamais d'une politique cohérente de consolidation et d'un deuxième ensemble de mesures et d'appuis stratégiques, notamment dans la production de contenus québécois, de services et de logiciels, pour être partie prenante au rebond international qui s'annonce. Faute de quoi elles pourraient disparaître aussi vite qu'elles sont nées, laissant le champ entièrement libre aux compagnies étrangères. Ce sont des choses qui arrivent vite...

En 2002, ce sont en moyenne 60% de tous les ménages, contre 51% en 2000, qui naviguent sur Internet régulièrement.

LYSIANE GAGNON

lgagnon@lapresse.ca



À qui confier les écoles?

Faut-il vraiment avoir un permis d'enseignement pour être un bon directeur d'école ? Telle est la question que soulève la nouvelle controverse qui agite le milieu scolaire.

Résumons. Tant à cause de la lourdeur de la tâche, qui décourage les candidats, qu'à cause du vieillissement du personnel, il y a pénurie de directeurs d'école. Les commissions scolaires songent donc à recruter ailleurs — chez les psychologues scolaires, les conseillers en orientation, les travailleurs sociaux, etc.

La solution paraît tout à fait sensée. Ces professionnels travaillent déjà dans le milieu scolaire, ils ont une formation supérieure à celle de bien des enseignants, bref, on ne voit pas pourquoi ils ne seraient pas aussi qualifiés que ces derniers pour assumer cette responsabilité.

Mais les directeurs d'école — presque tous d'ex-enseignants — ne voient pas la chose ainsi. À les en croire, seul un enseignant peut diriger une école. Un de leurs porte-parole va jusqu'à prétendre qu'il s'agirait d'un domaine aussi pointu que la chirurgie cardiaque : « Accepteriez-vous de vous faire opérer par quelqu'un qui n'est pas chirurgien ? » demandait-il l'autre jour à un animateur de la radio.

La comparaison est ridicule. On ne demanderait pas non plus au chirurgien d'aller enseigner le français en secondaire IV !

Ce qu'il faut comparer, ce sont les fonctions de gestion. Or, si l'on souscrivait à la théorie des directeurs d'école, les hôpitaux devraient être dirigés par des médecins, les entreprises de communication par des journalistes, le ministère de l'Agriculture par un agriculteur, les musées par des peintres, etc.

En fait, on pourrait même soutenir qu'un professionnel autre qu'un enseignant, s'il connaît bien le milieu scolaire et s'il a des qualités de leadership, serait mieux placé pour évaluer le travail pédagogique de l'école. Il y ferait peut-être entrer de nouvelles idées et des courants d'air frais, et il aurait plus de recul, ce qui n'est pas mauvais quand il s'agit de porter un jugement et de mettre en oeuvre des projets. Serait-ce justement ce que craignent les enseignants ?

Cette clause protectionniste a été négociée il y a longtemps, à la demande des directeurs qui voulaient non seulement offrir à leurs collègues des possibilités de promotion, mais aussi se prémunir contre le « risque » que leurs propres patrons ne soient pas de la famille.

Ainsi, un ancien cadre d'une commission scolaire me raconte qu'il y a quelques années, un psychologue spécialiste de l'éducation d'élèves en difficulté a été nommé directeur d'un groupe d'écoles qui recevaient précisément ce type de clientèle.

« Les directeurs d'école qui étaient sous sa juridiction reconnaissent sa compétence, mais il y avait un malaise. Il n'était pas de la gang. » (Dans le passé, les commissions scolaires dérogeaient occasionnellement à la clause en nommant un non-enseignant à la tête d'une école. La situation s'est envenimée lorsque les réductions de postes ont poussé plusieurs professionnels non enseignants à solliciter la direction d'une école.)

Mon interlocuteur, qui a lui-même siégé dans nombre de comités de sélection pour la nomination de directeurs d'école, estime que le permis d'enseignement ne rend pas un candidat plus apte à assumer une fonction de leadership pédagogique.

« De nos jours, cet aspect de la tâche est de toute façon occulté par le volet administratif, devenu très lourd. En outre, bien des enseignants refusent tout rôle pédagogique au directeur d'école, sous prétexte qu'ils devraient être complètement autonomes à l'intérieur de leurs classes. »

Le regroupement des directeurs d'école est sur le pied de guerre, et menace de « recourir à la justice » si les commissions scolaires confient « à n'importe qui » la direction des écoles. Allons donc ! Il ne s'agit pas d'embaucher « n'importe qui » ! Il y aura toujours des comités de sélection... qui devraient avoir pour mission de recruter les meilleurs candidats — d'où qu'ils viennent.

WELCOME, MR. BOUCHARD — L'UQAM songe à offrir des cours en anglais — premier pas vers ce qui pourrait être une « bilinguisation » partielle de l'université.

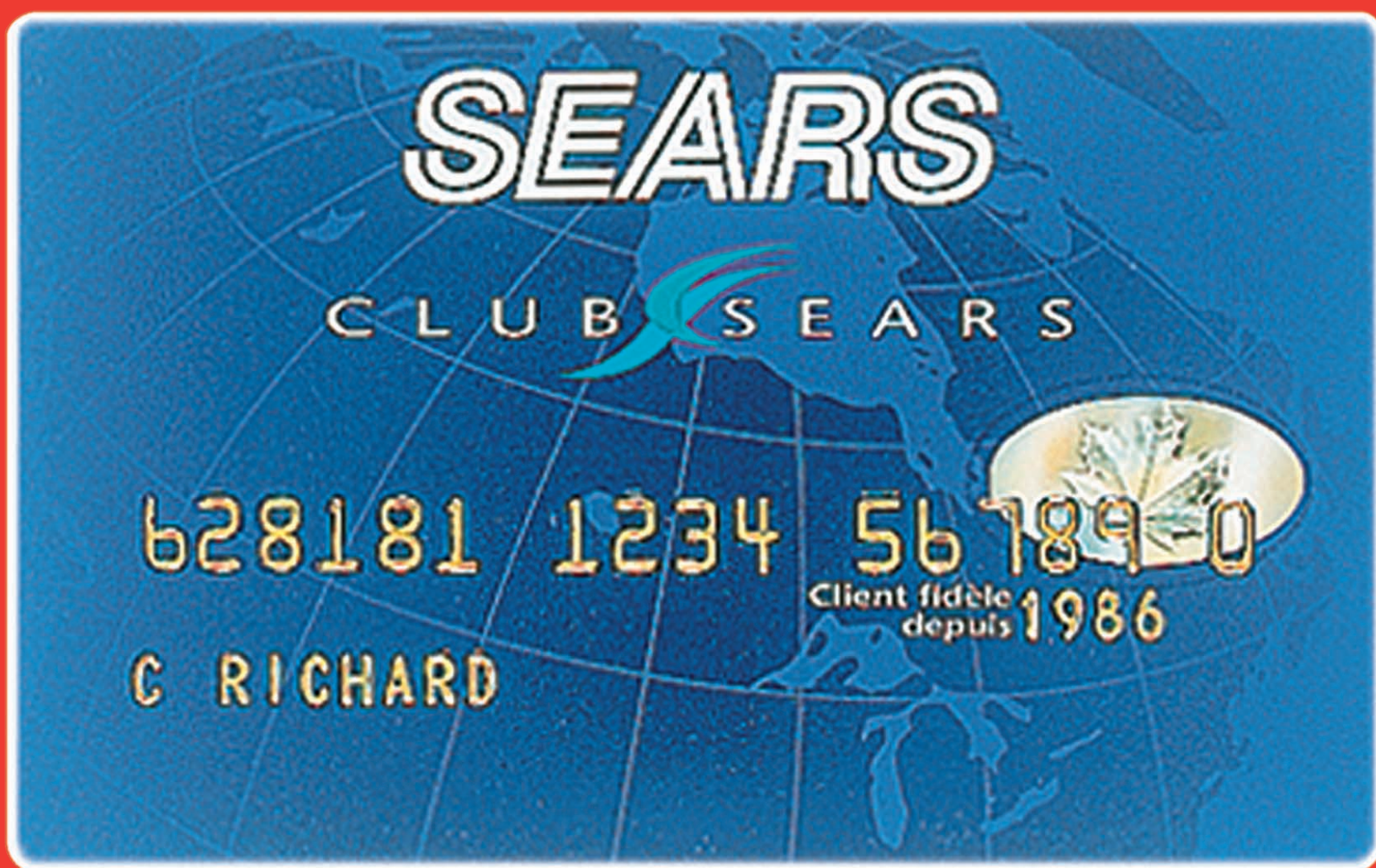
En ce domaine, en tout cas, les HEC ont une grosse longueur d'avance.

Le 21 novembre, Alain Bouchard, président de Alimentation Couche-tard, donnera une conférence à l'intention des étudiants au MBA de l'institution. À la demande des HEC, la présentation se fera en anglais.

Pourquoi diable un conférencier francophone parlant aux étudiants d'une institution francophone devrait-il parler en anglais ? L'anglais serait-il redevenu, comme avant la Révolution tranquille, la grande, la seule, l'unique langue des affaires ?

Extrait du courriel d'une étudiante inscrite au MBA français des HEC : « Pour obtenir mon diplôme, je dois réussir un test de français ainsi qu'un test d'anglais des affaires. Toutefois, les étudiants du MBA anglais ne passent que le test d'anglais. Aucun besoin pour eux de prouver qu'ils possèdent un minimum de français, même si plusieurs comptent s'intégrer dans le milieu des affaires québécois.

« Certains, parmi ces derniers, sont élus à des postes de l'association étudiante des MBA. Inévitablement, nous recevons des communications en anglais seulement ou dans les deux langues, mais dans ce cas, la qualité du français est tout à fait inacceptable... »



Achetez tout, ne payez rien

avant mars 2003

*Pas de si et de mais

Pour tout achat avec la carte Sears,
les vendredi 22 et samedi 23 novembre

Pas de facturation avant mars 2003, sur approbation de votre crédit.
Ne s'applique pas aux partenaires du Club Sears qui acceptent la carte Sears.